



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

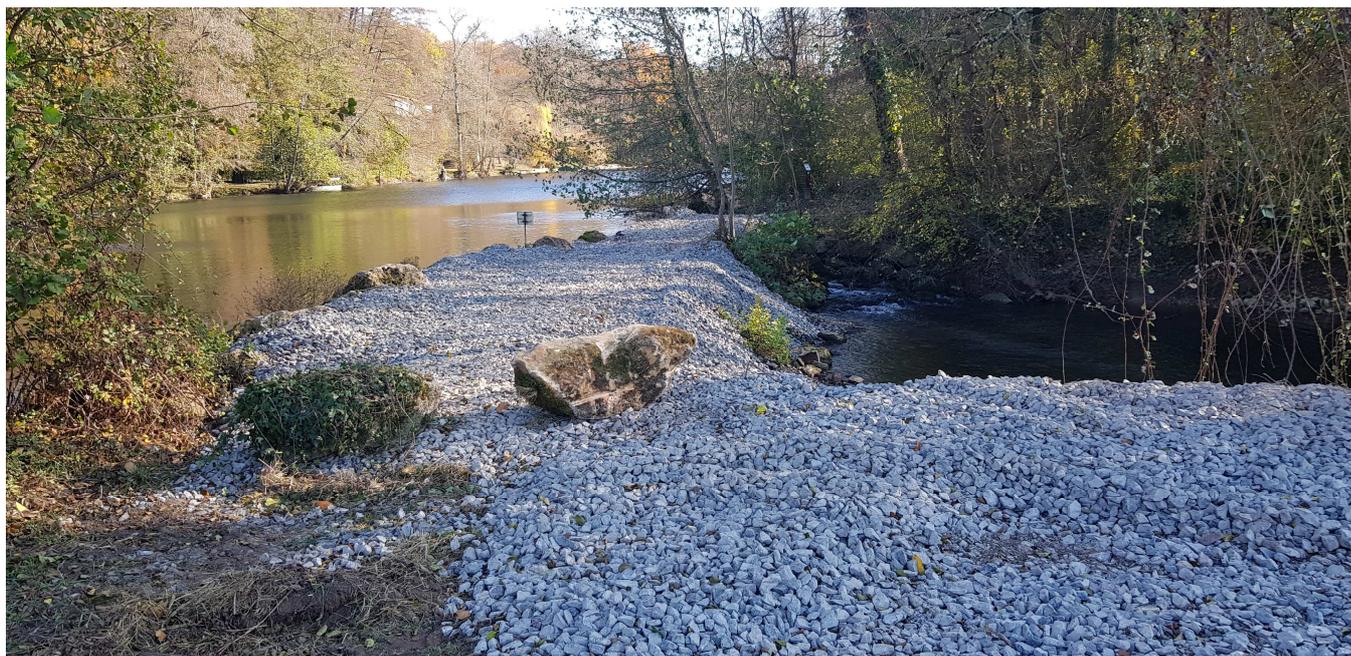
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espce France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

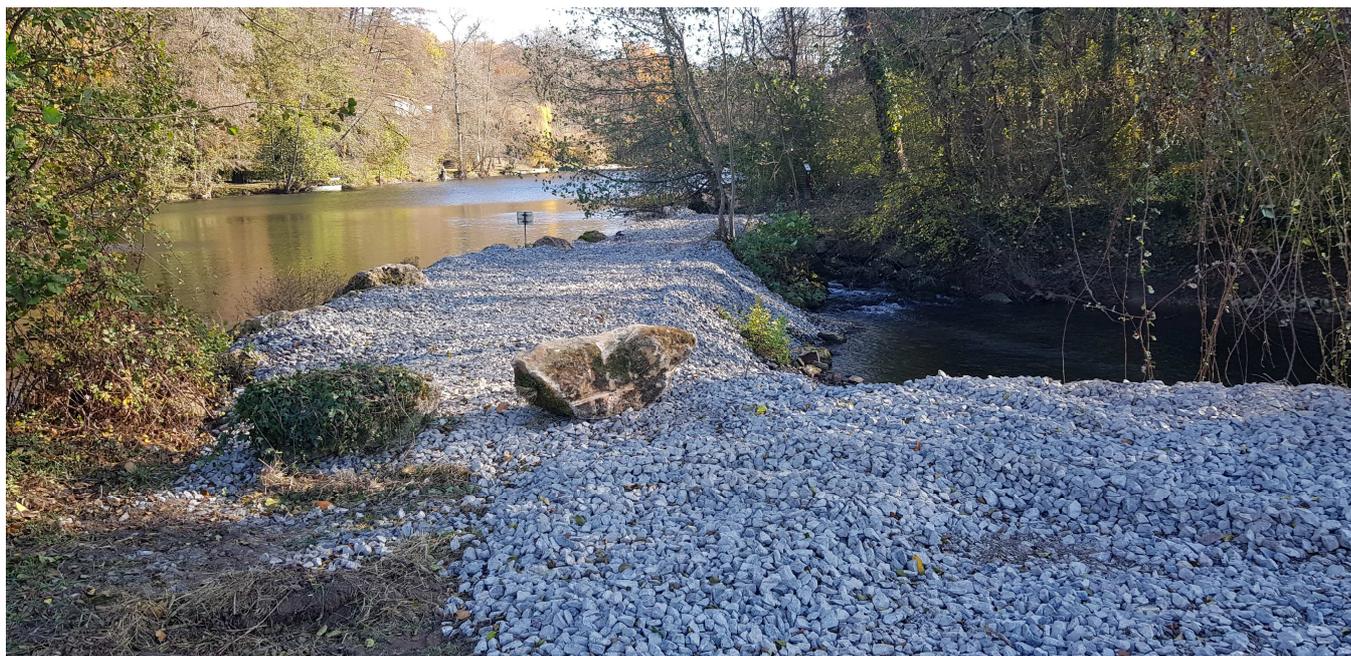
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

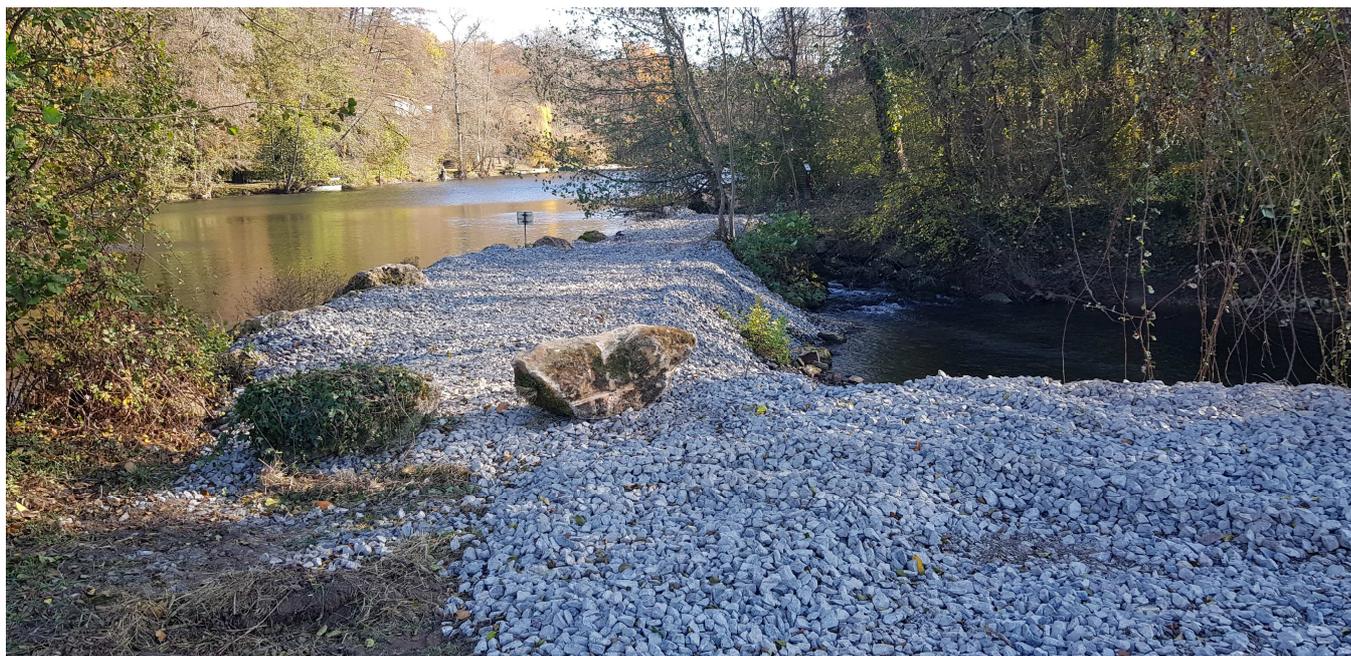
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

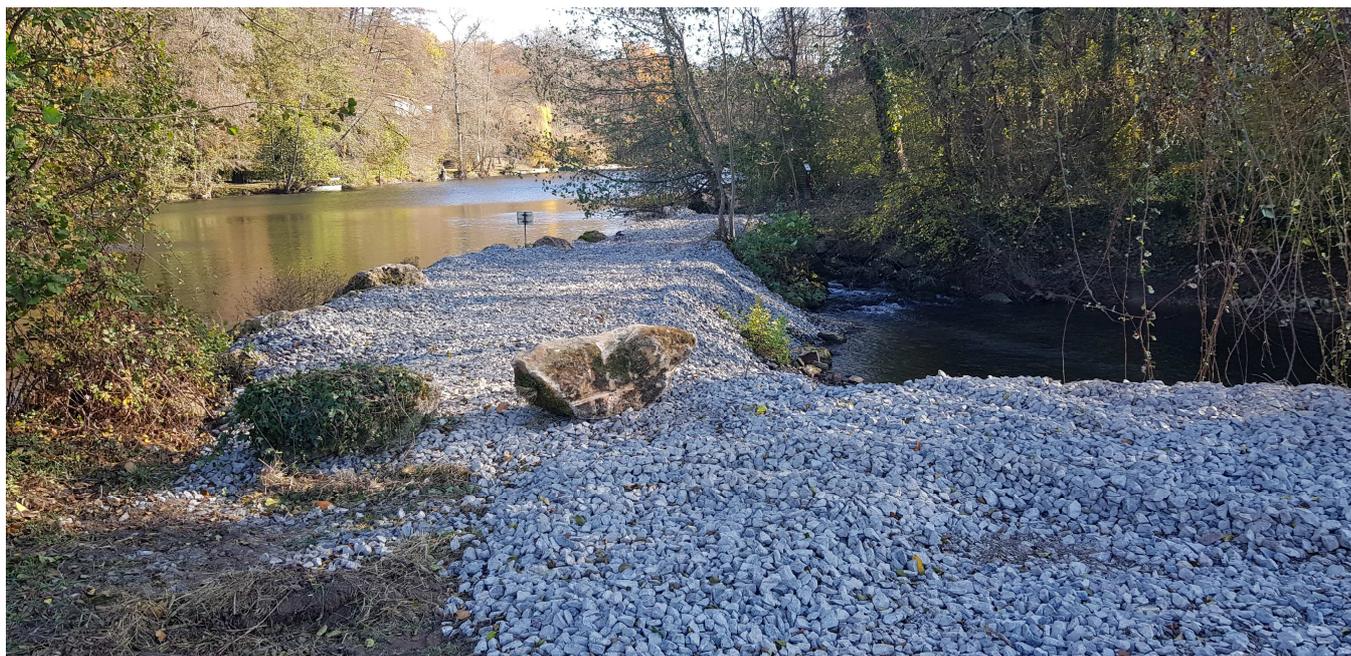
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

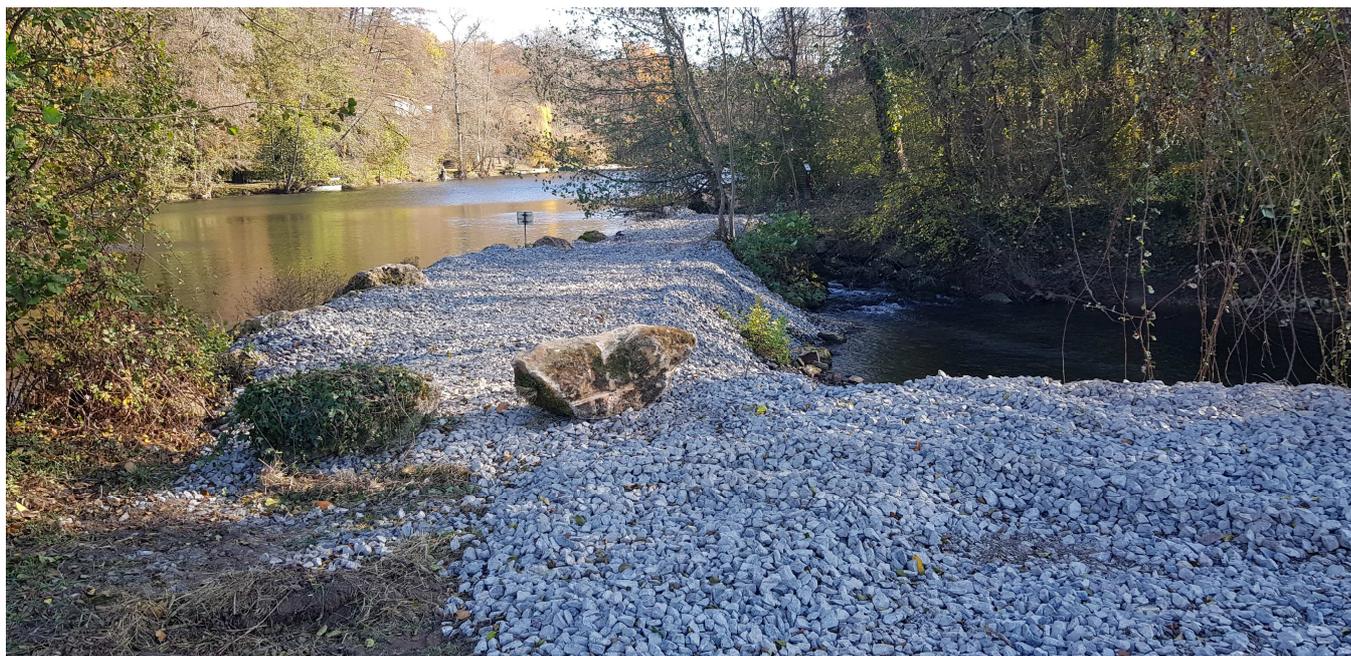
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

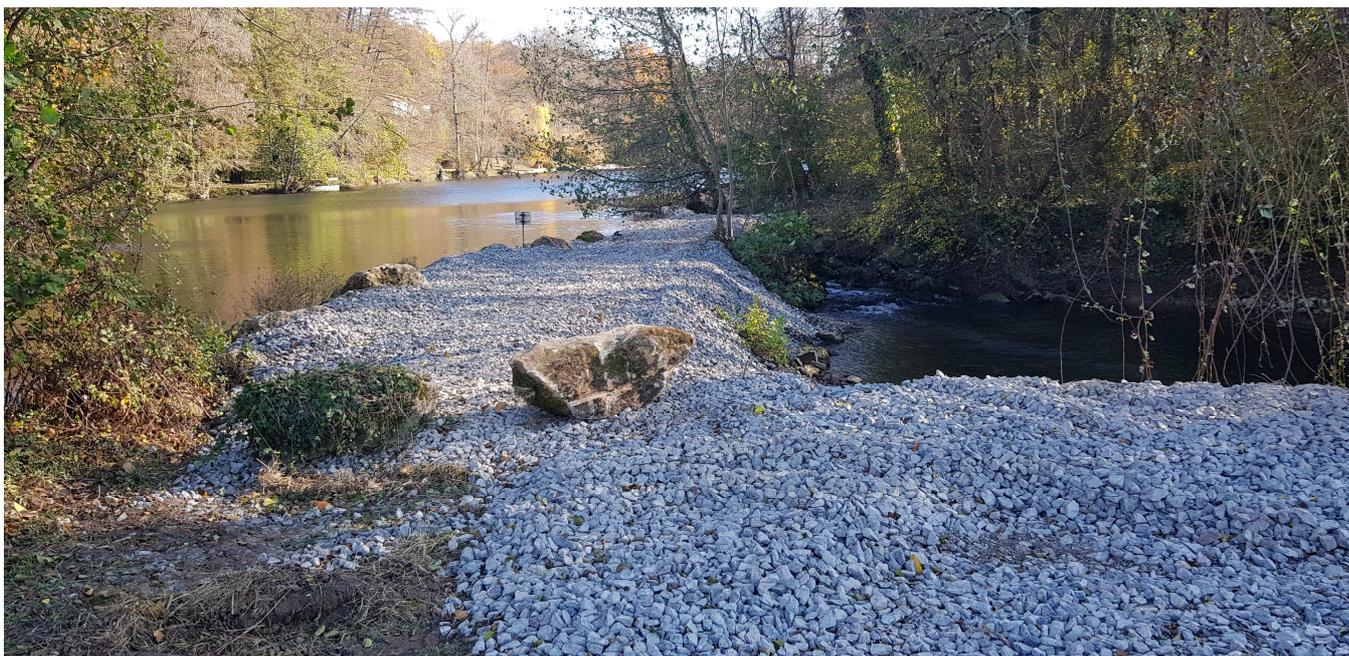
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

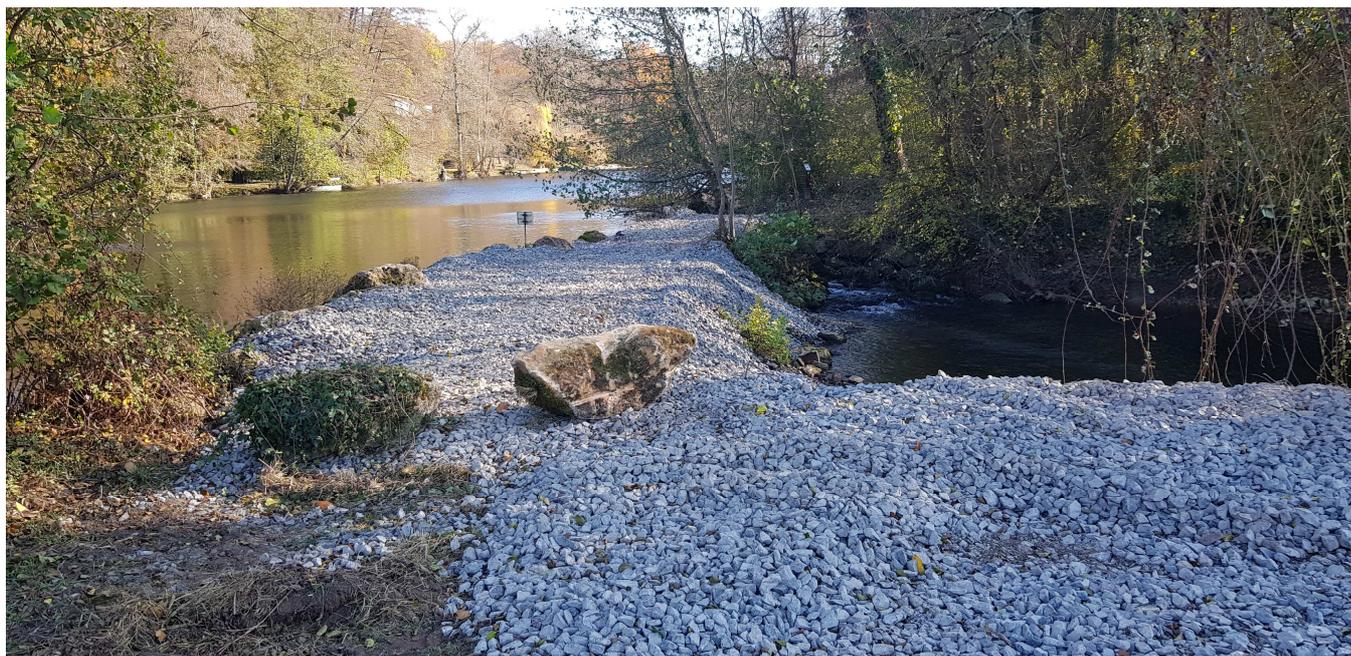
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

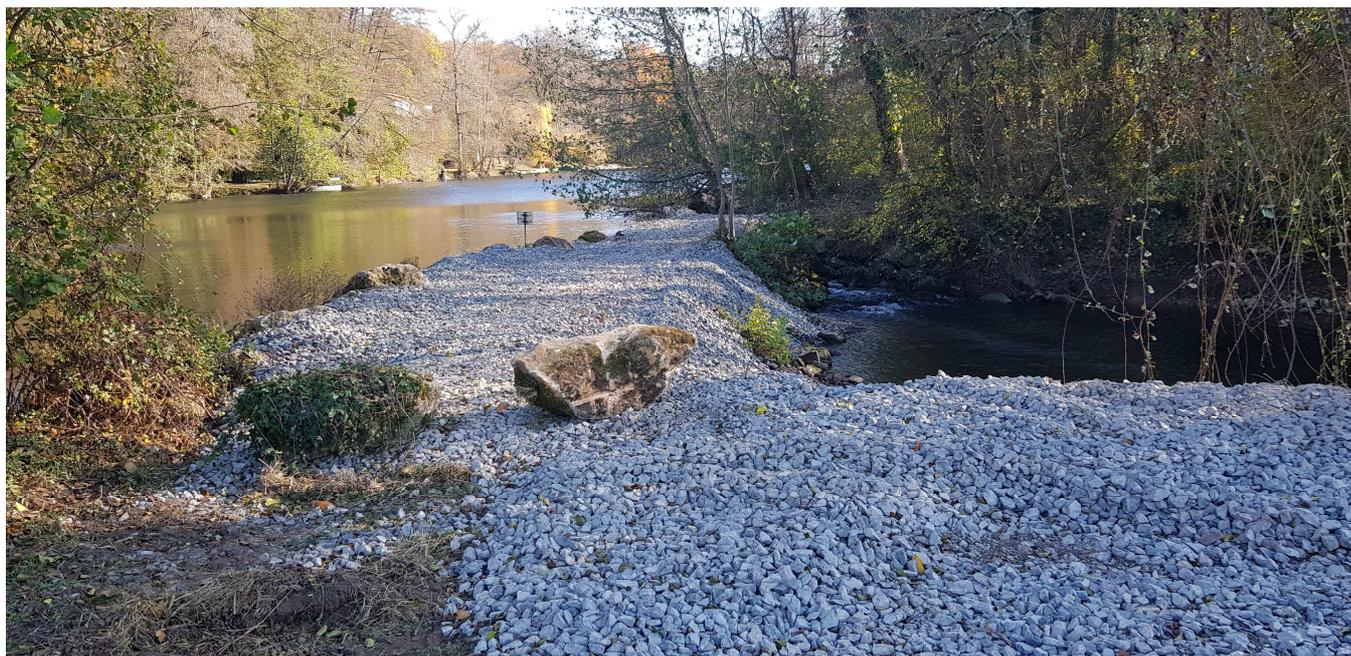
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

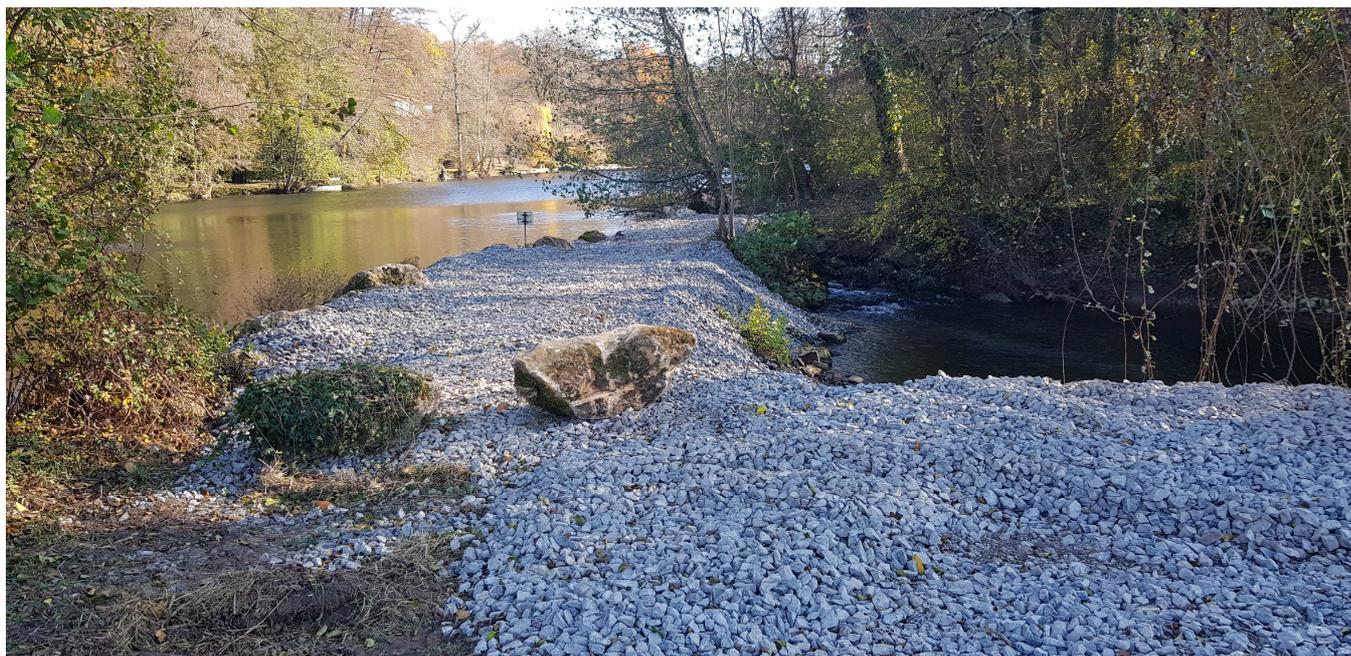
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

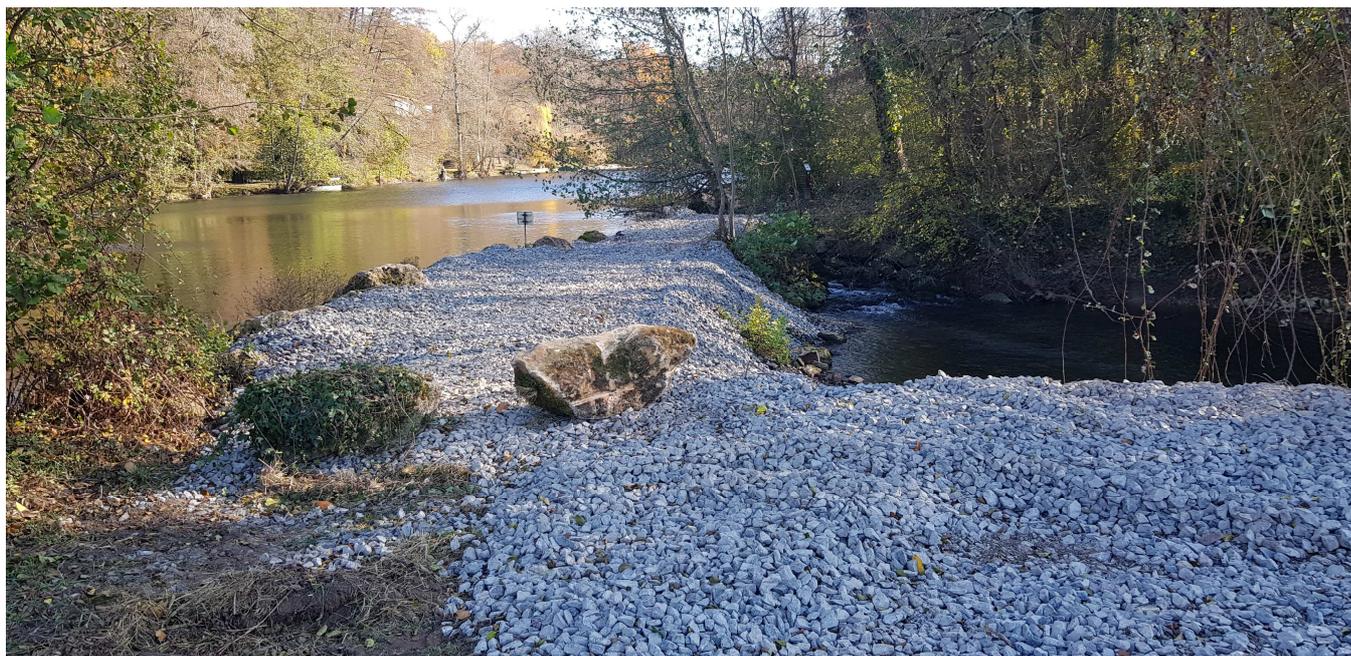
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

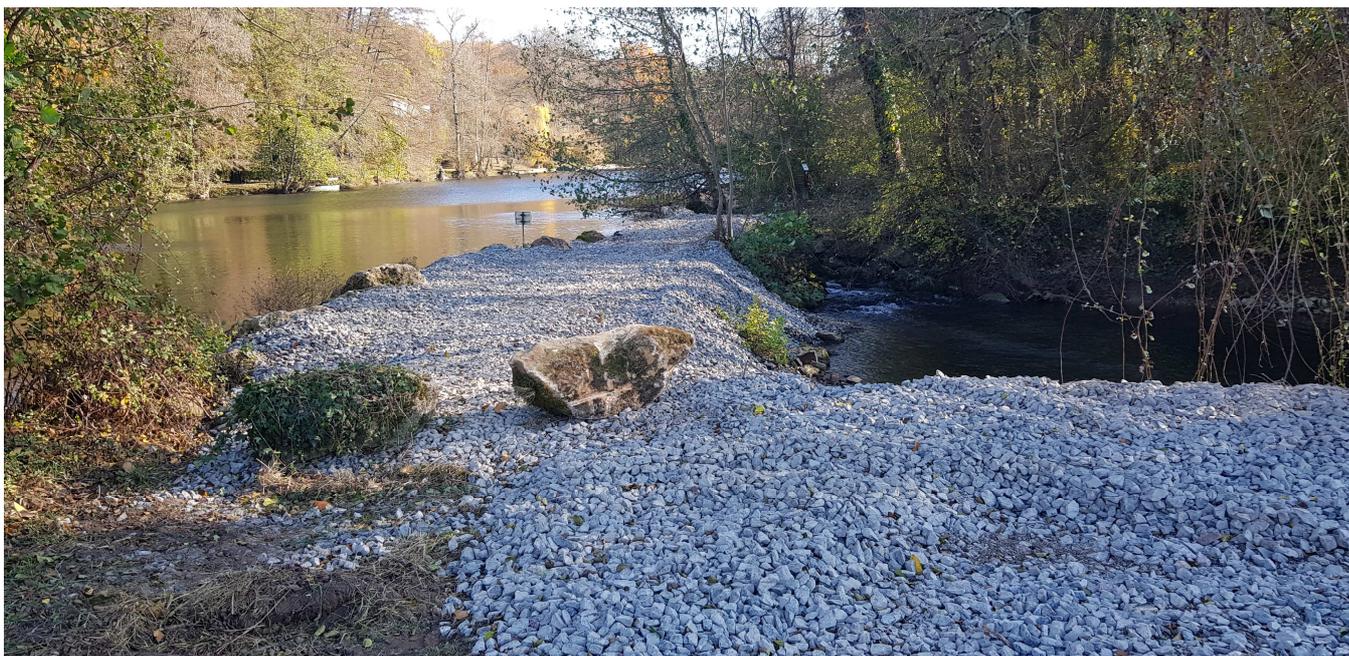
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

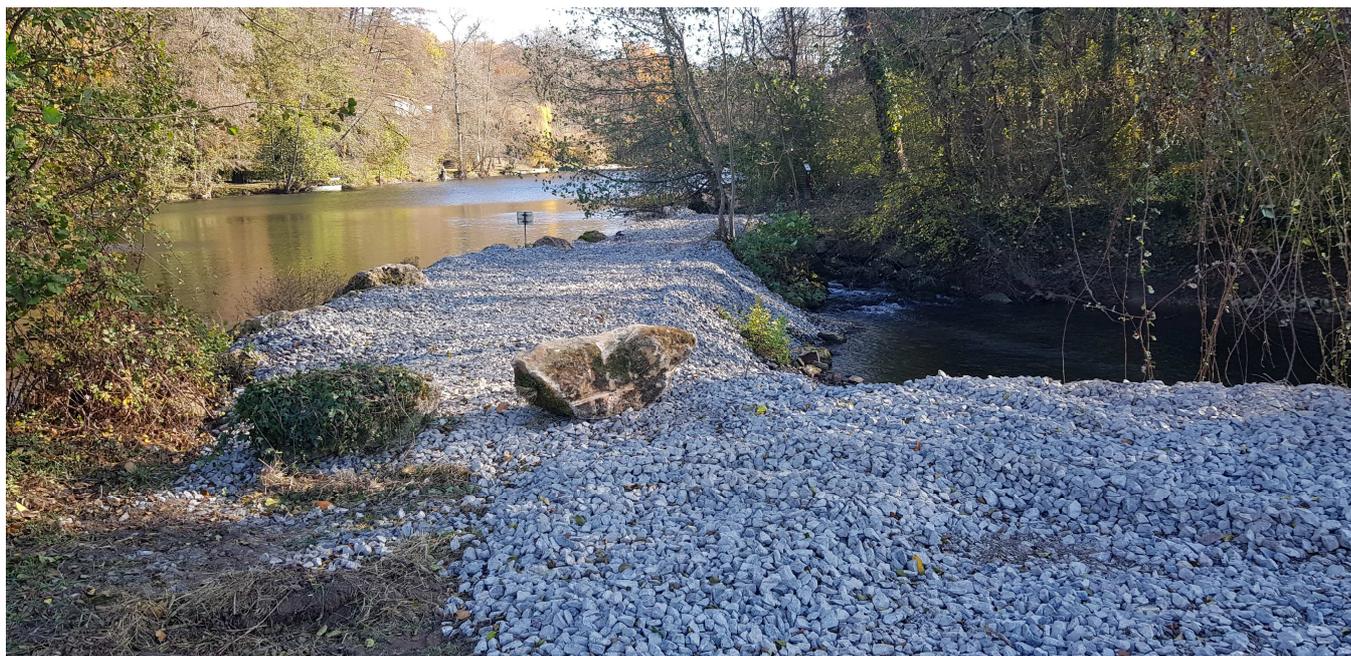
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

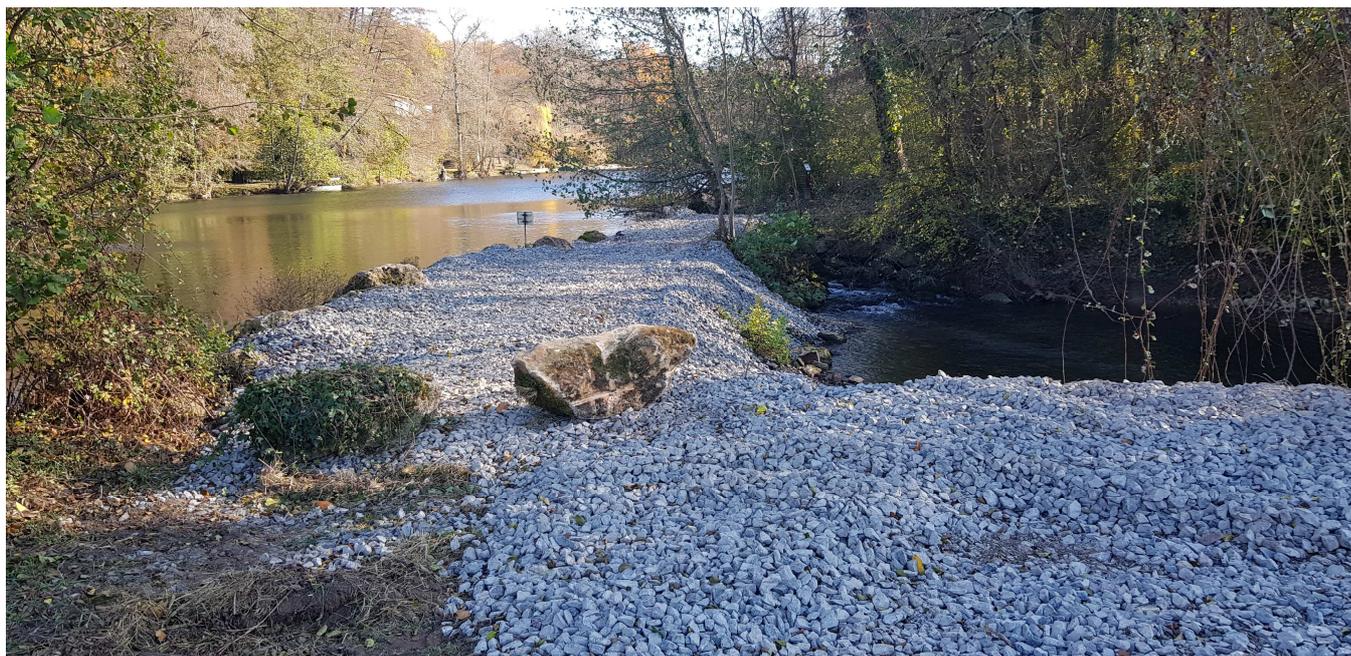
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

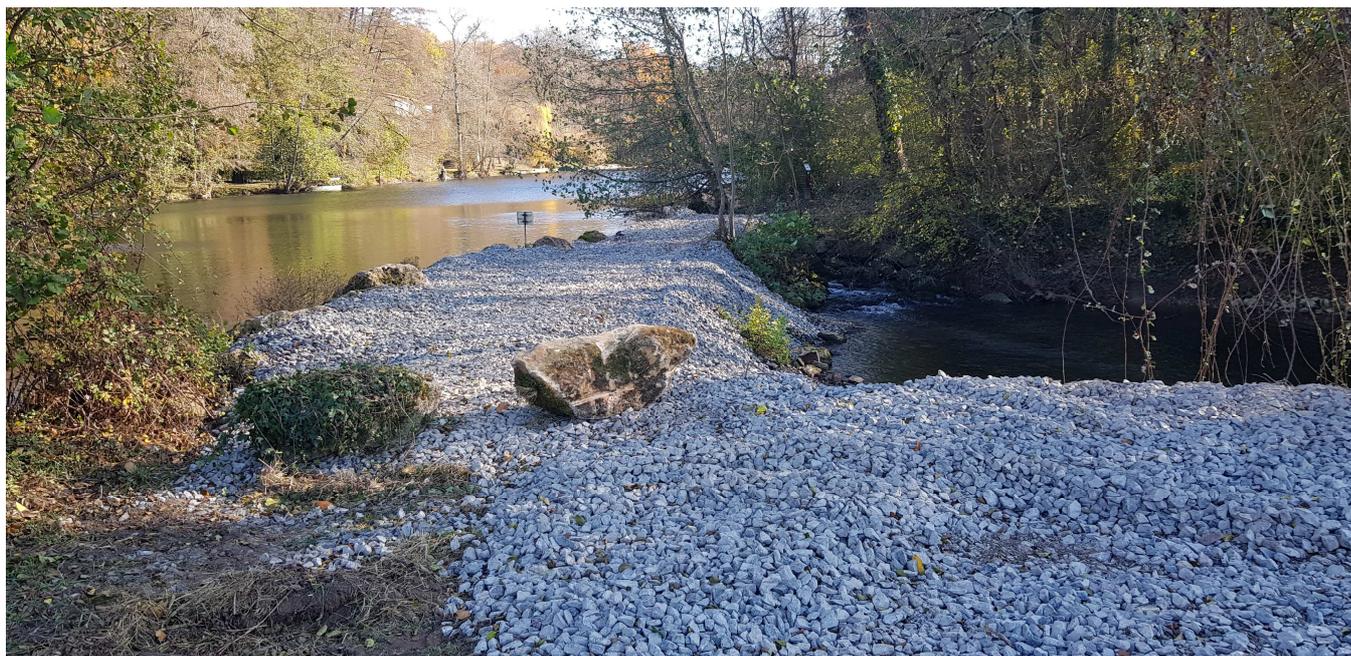
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

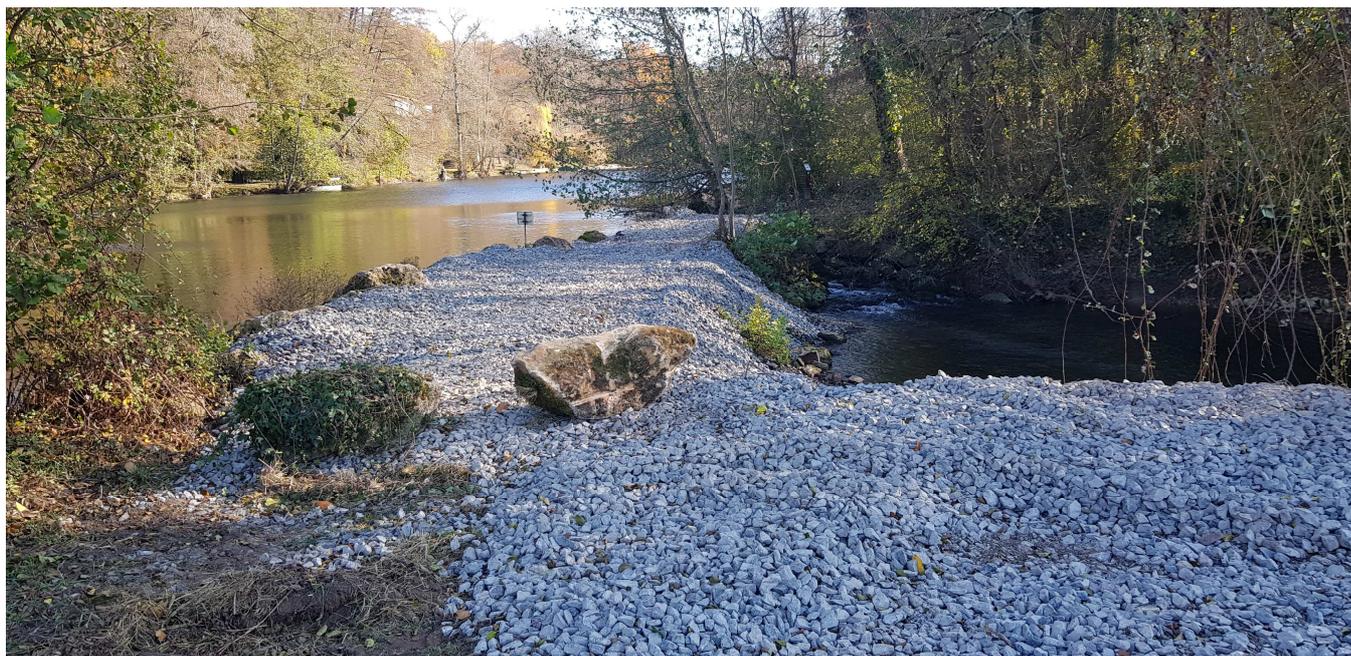
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

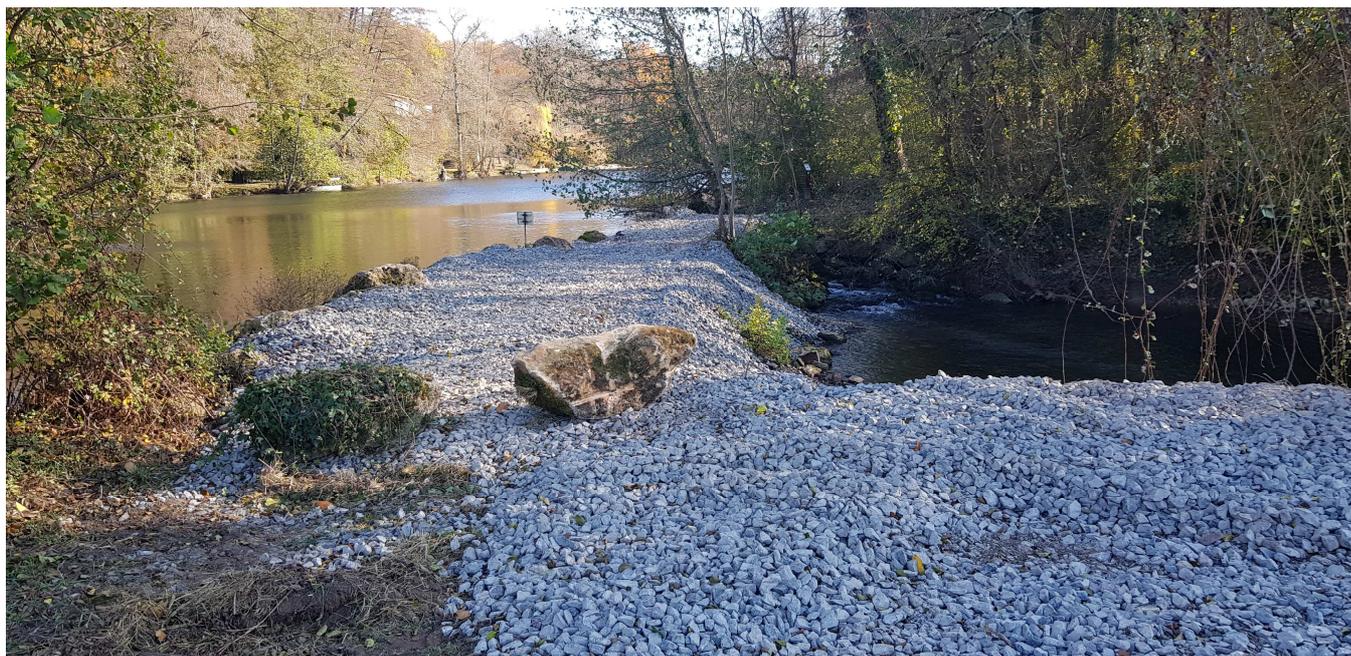
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

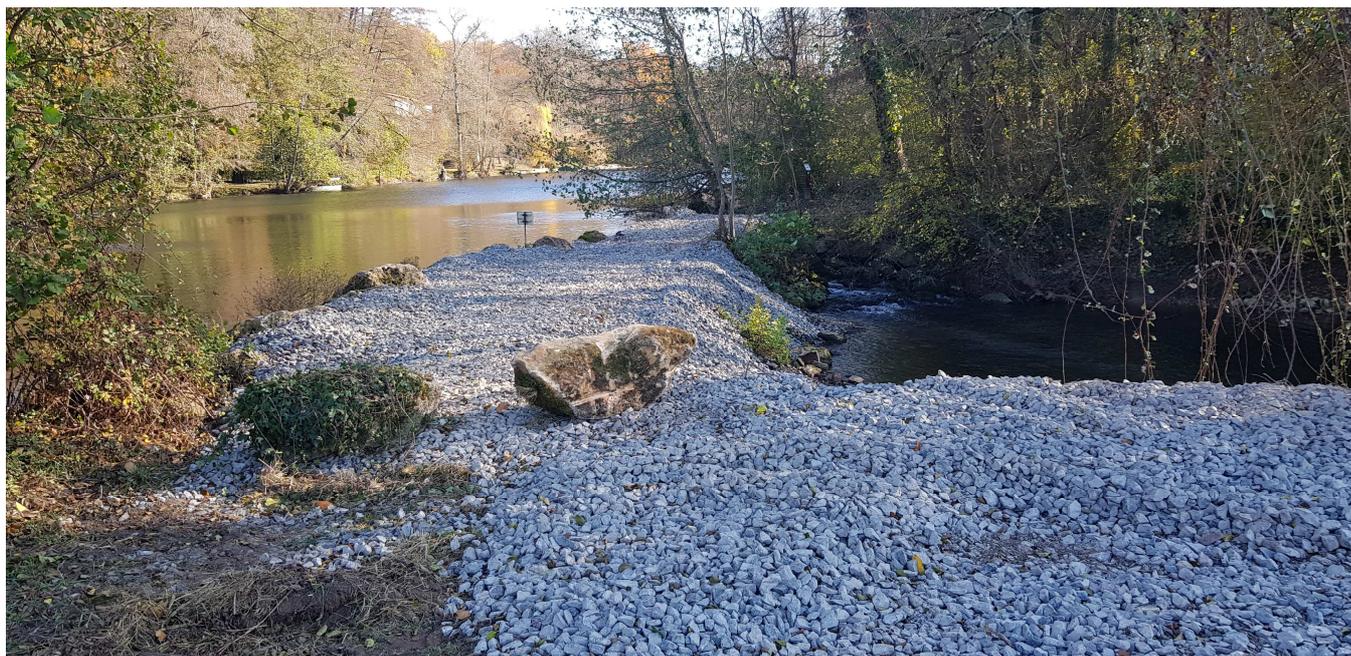
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

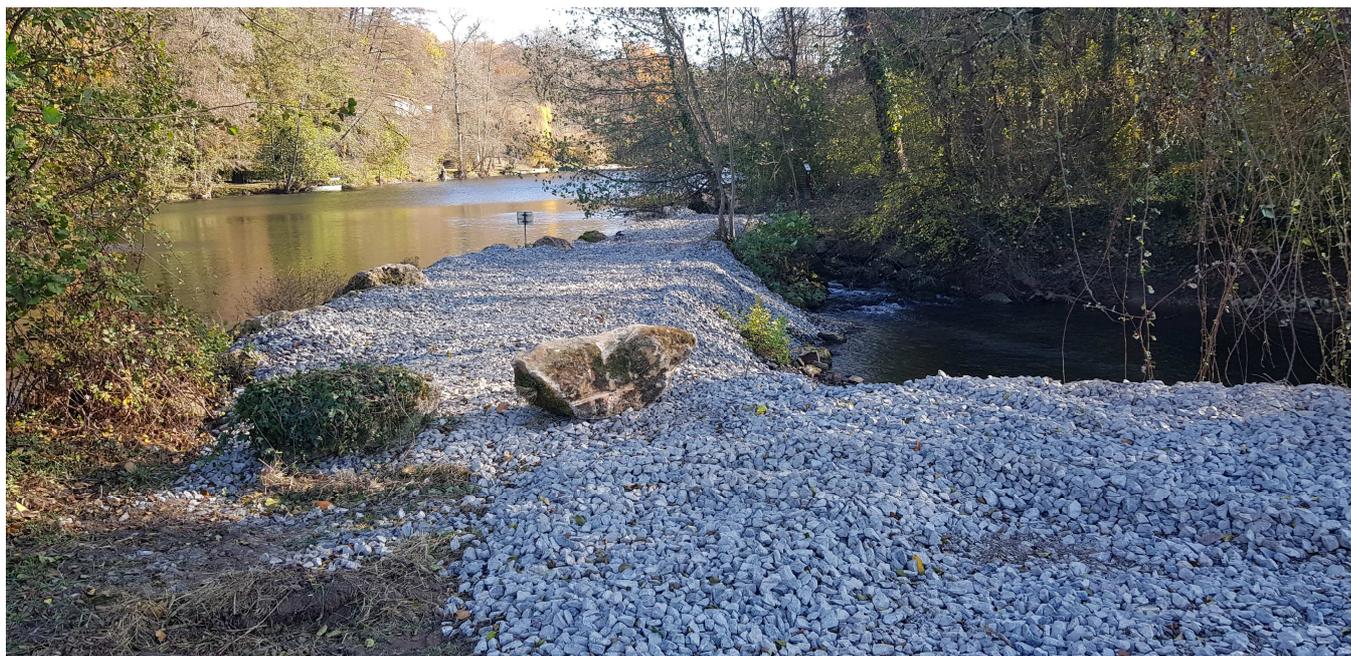
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

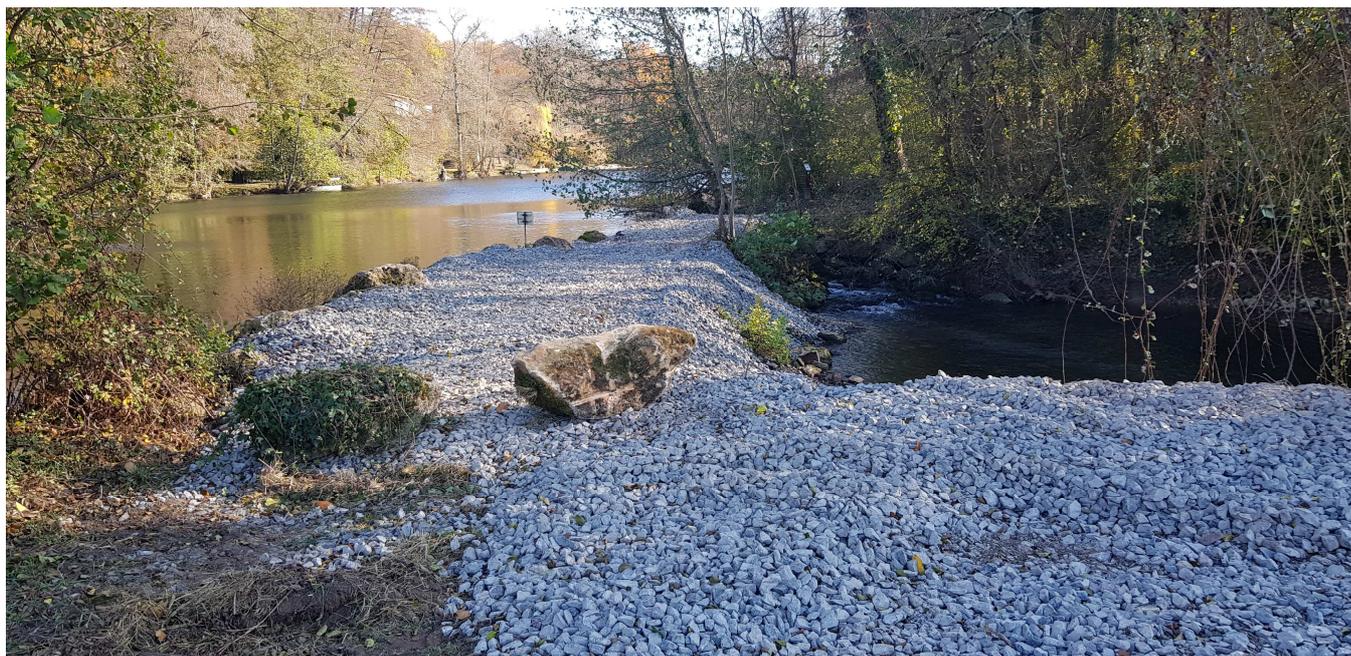
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

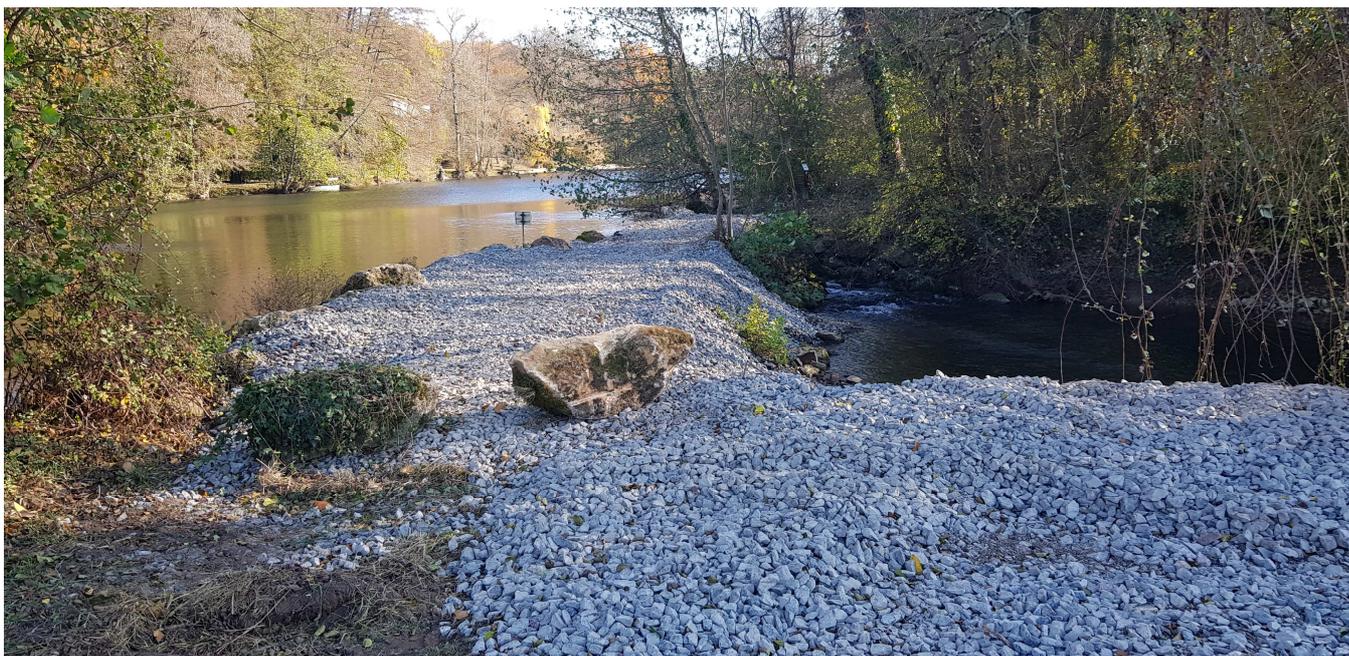
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

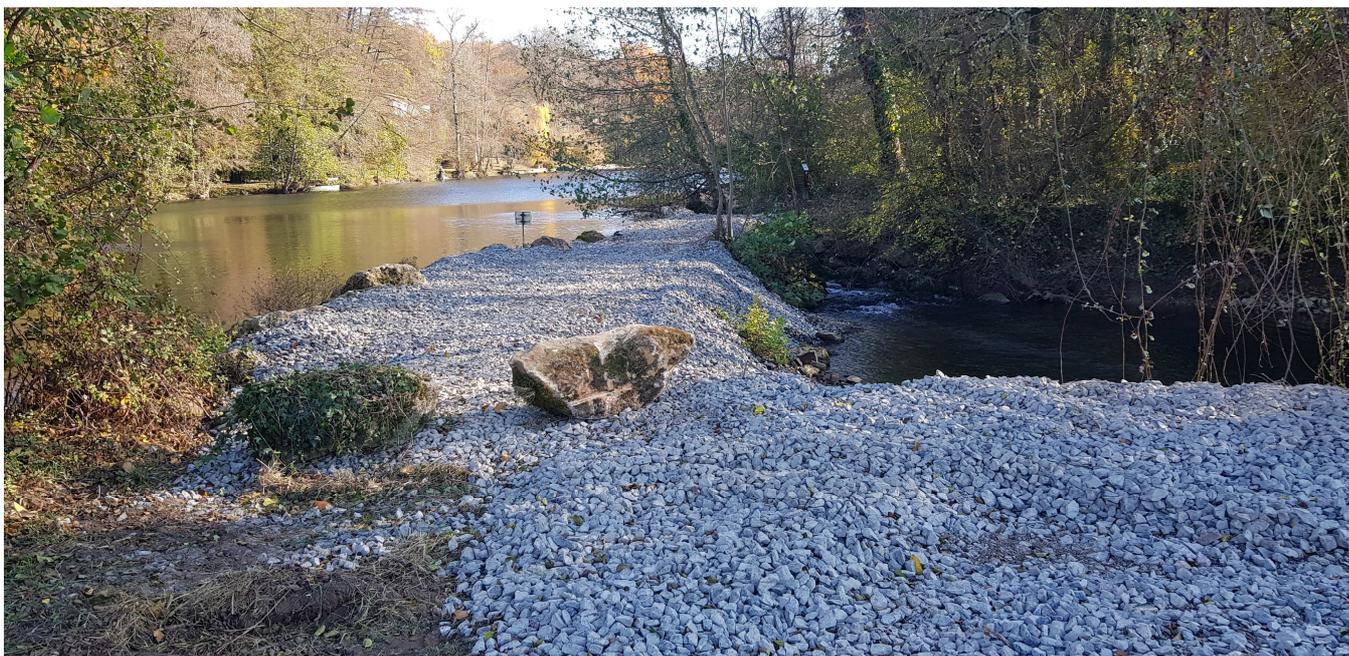
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

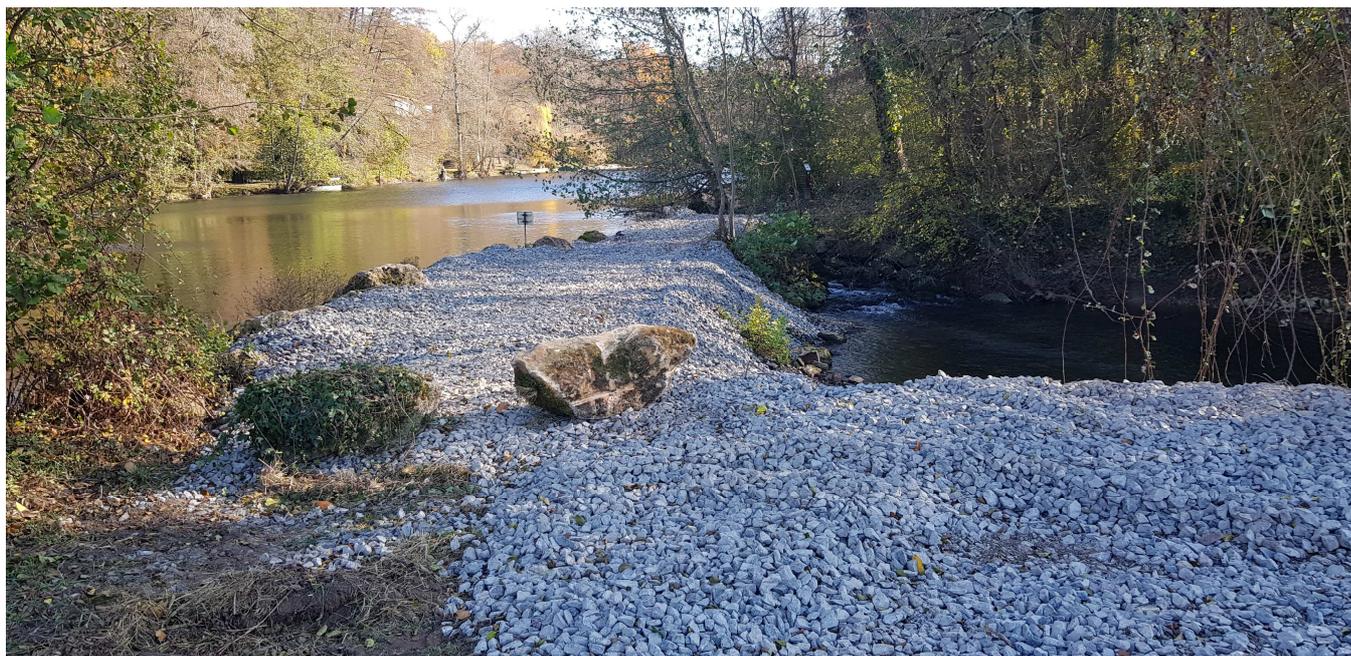
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

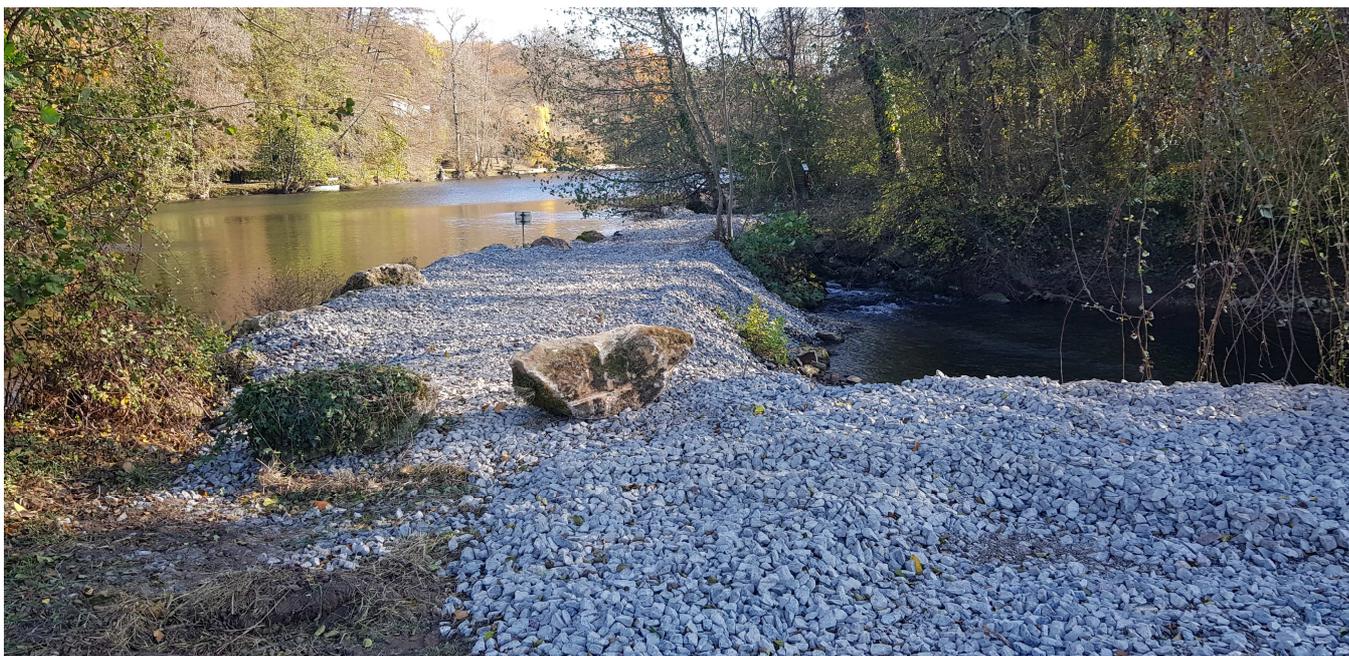
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

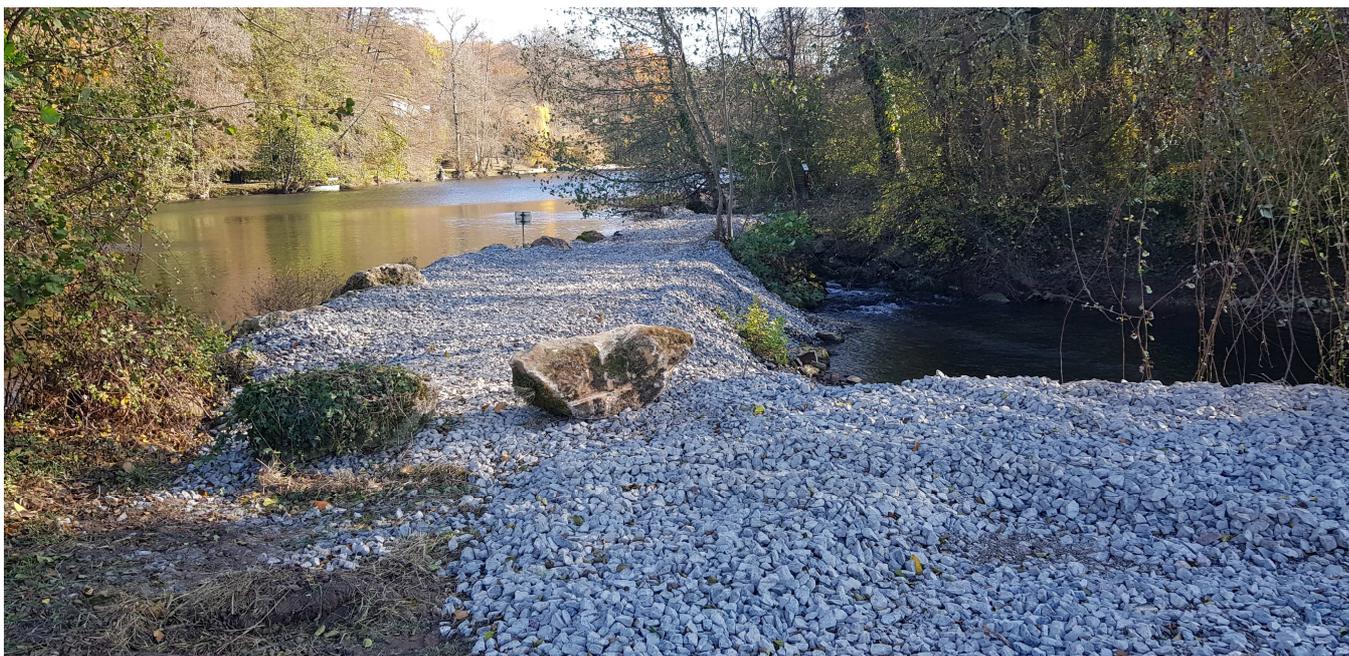
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

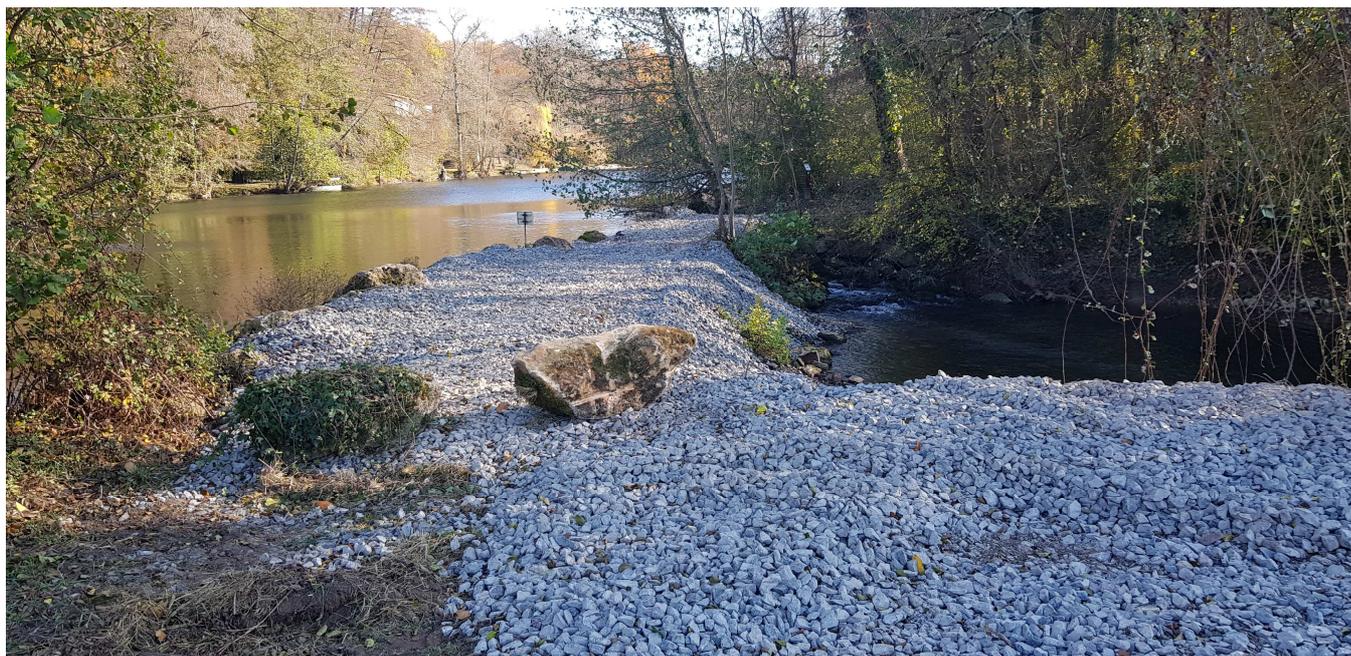
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

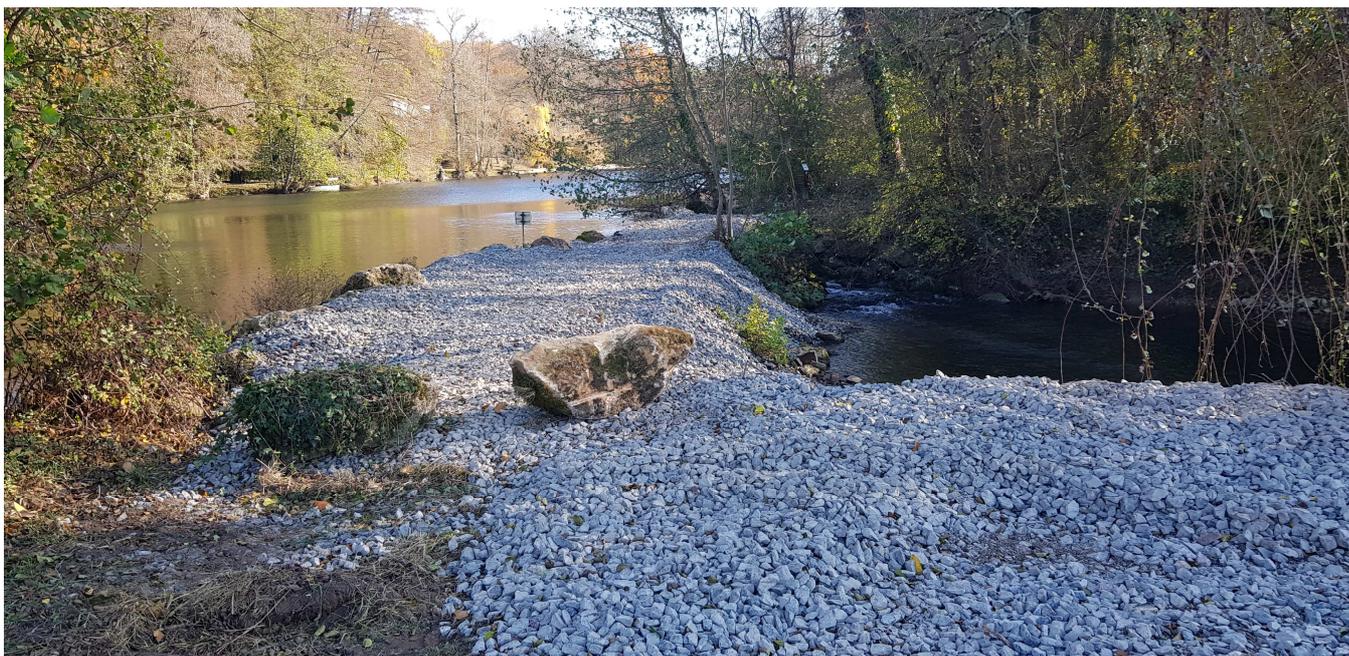
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

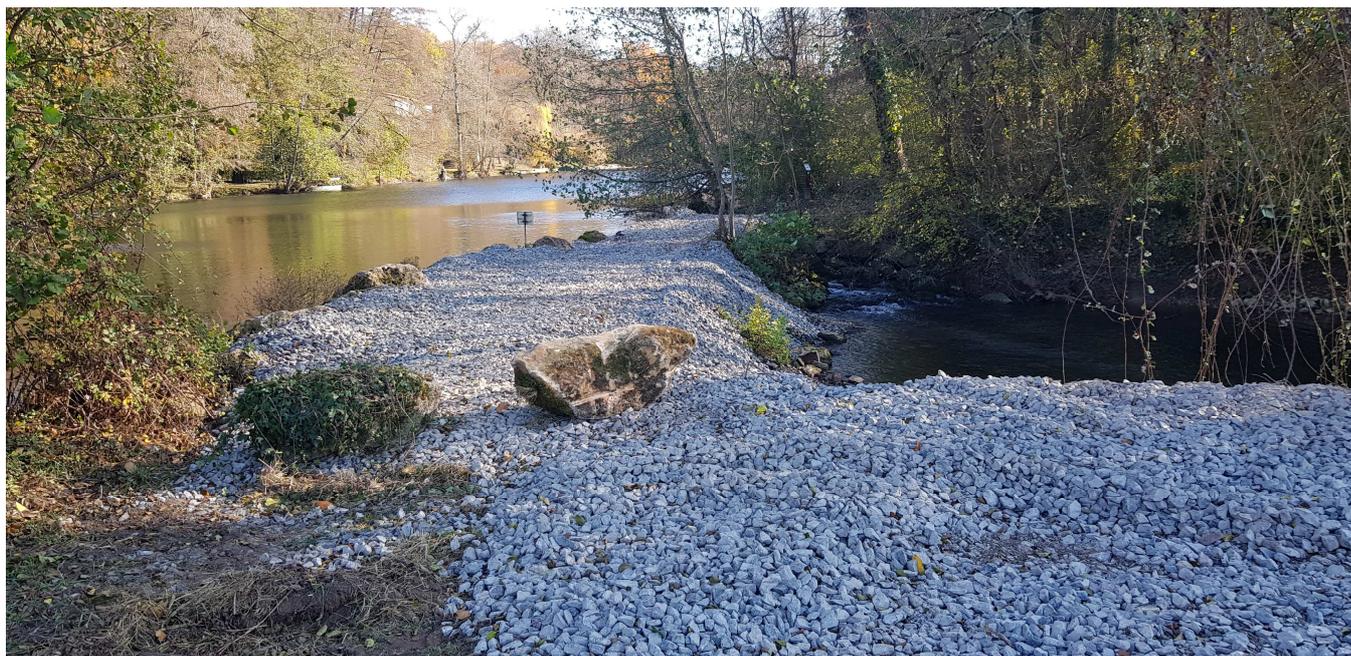
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

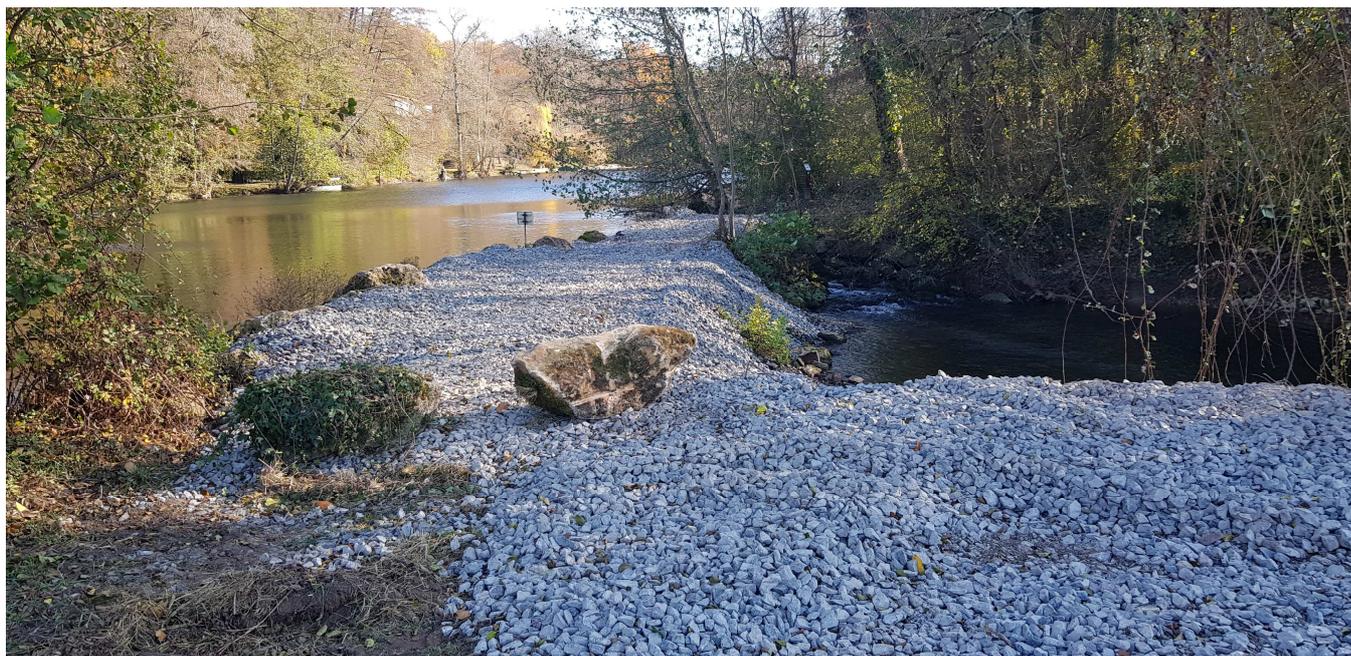
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

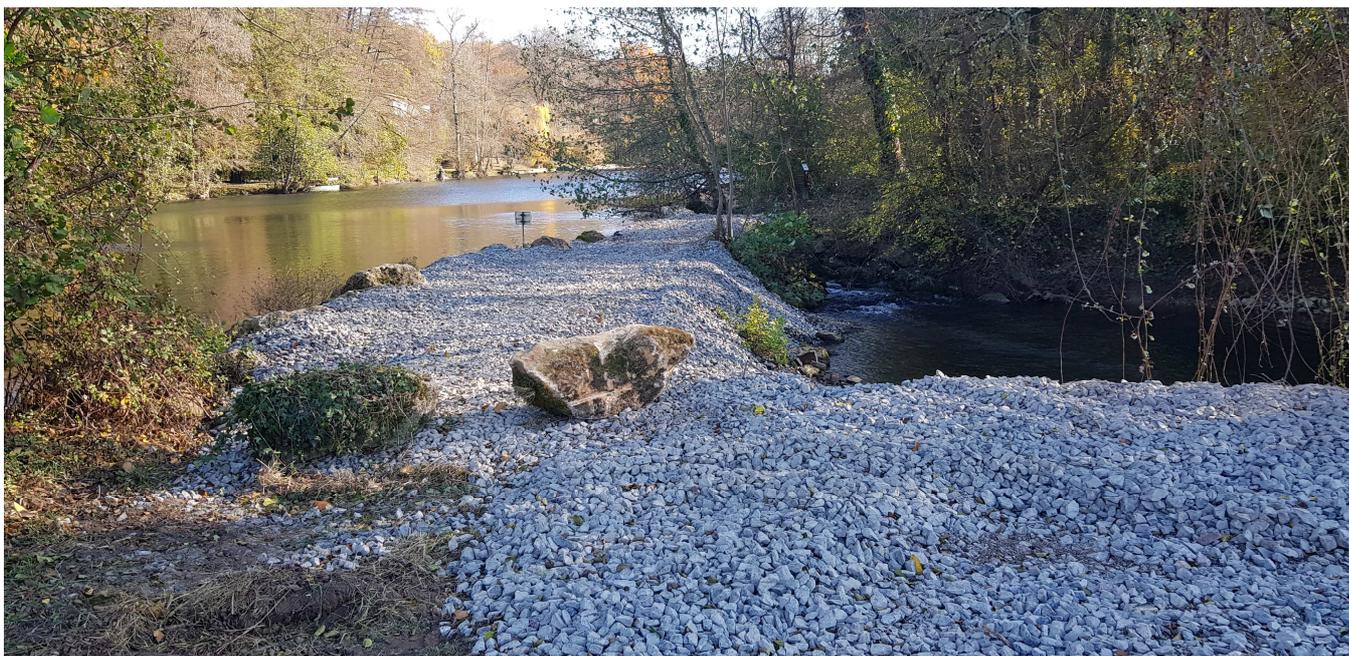
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

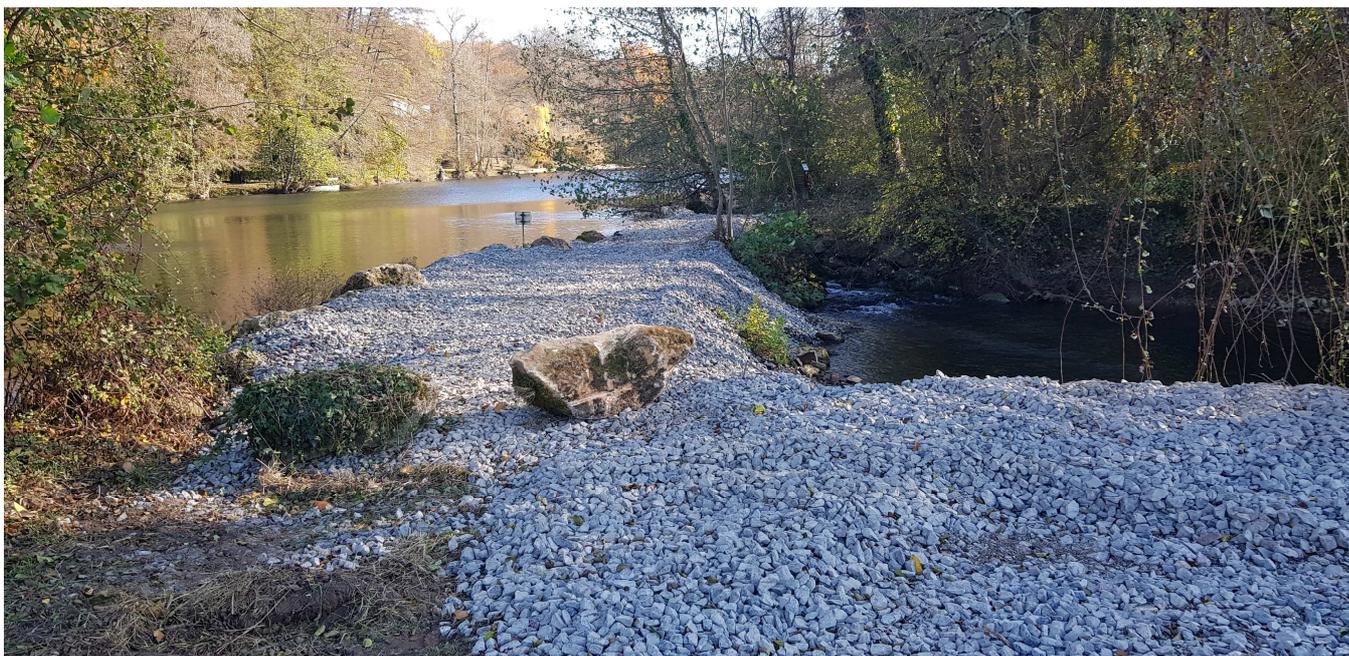
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

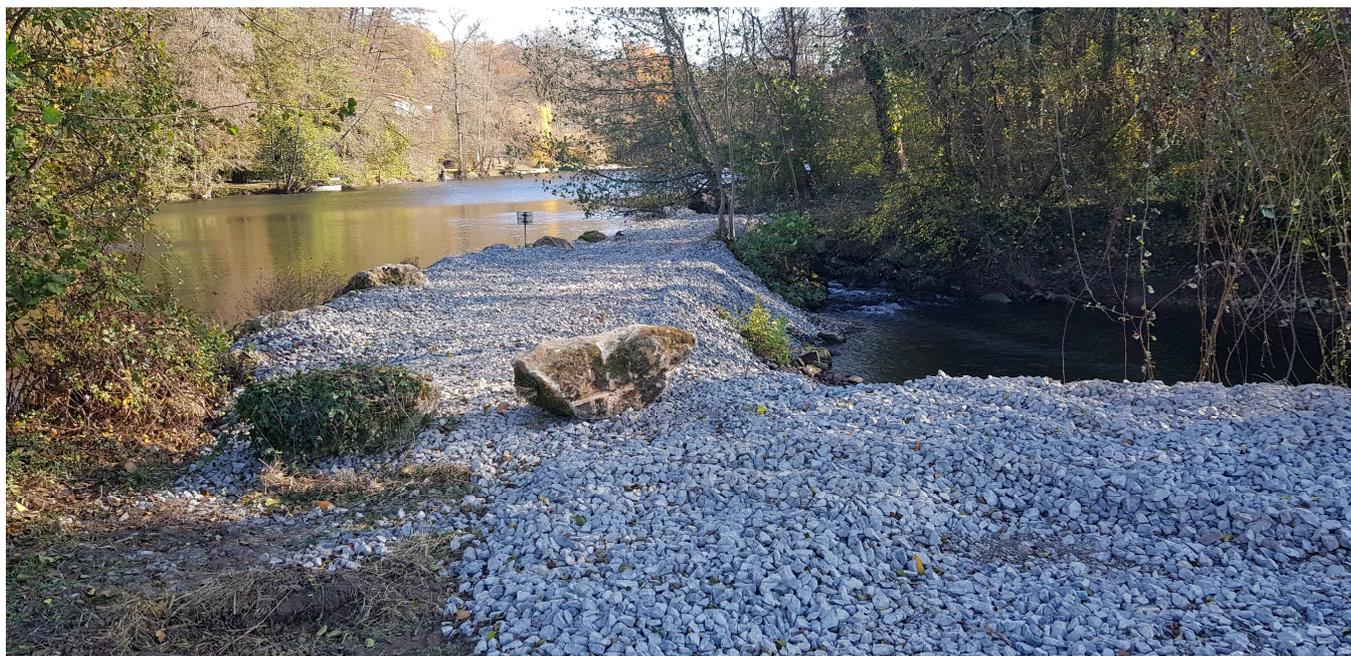
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

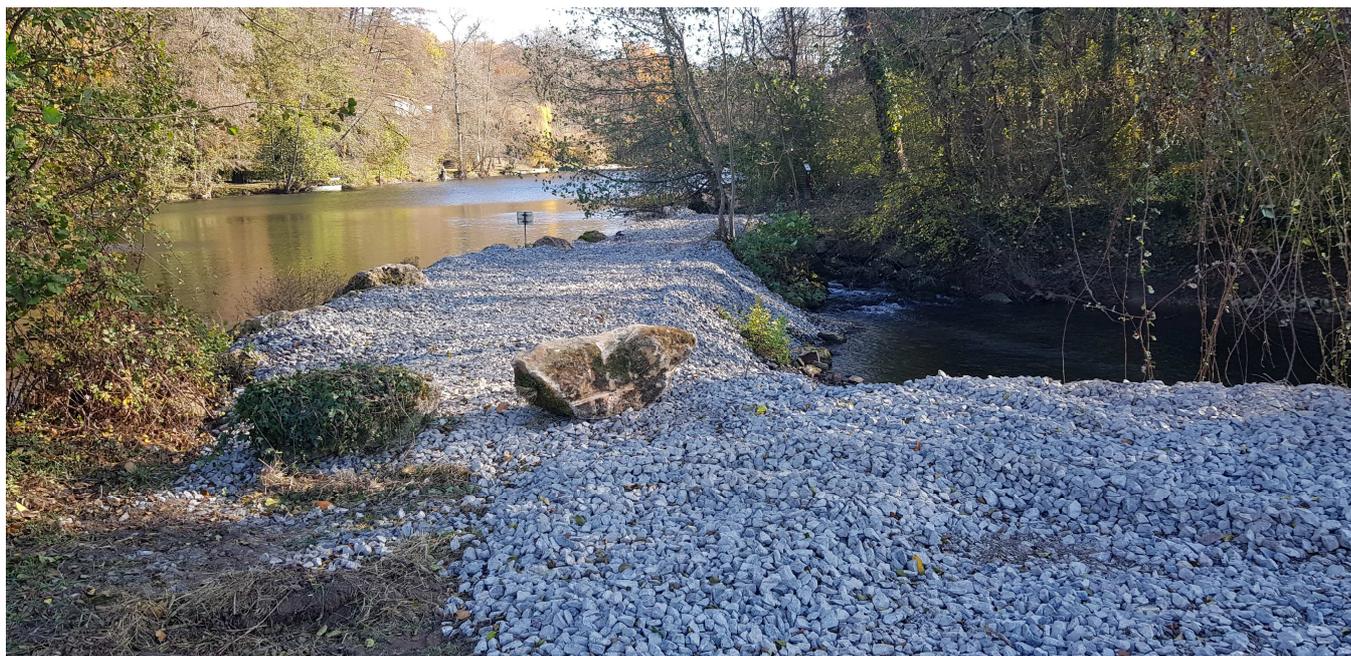
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{re} intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

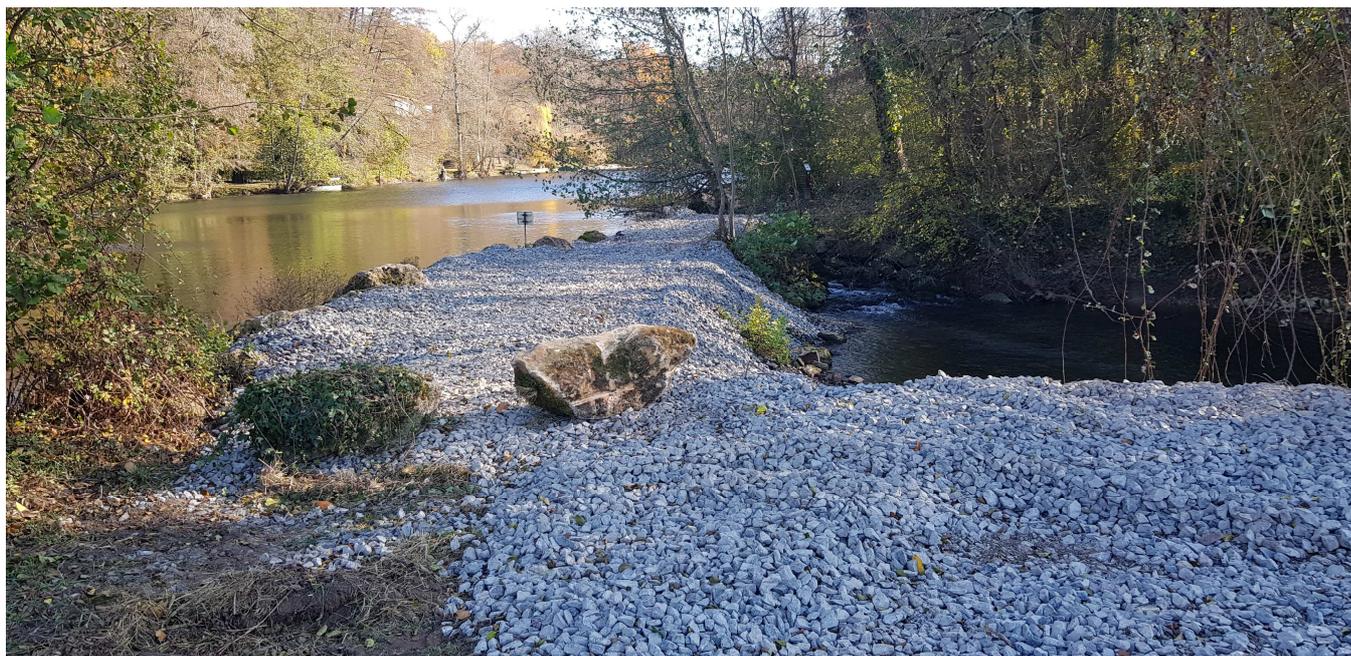
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin aout à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

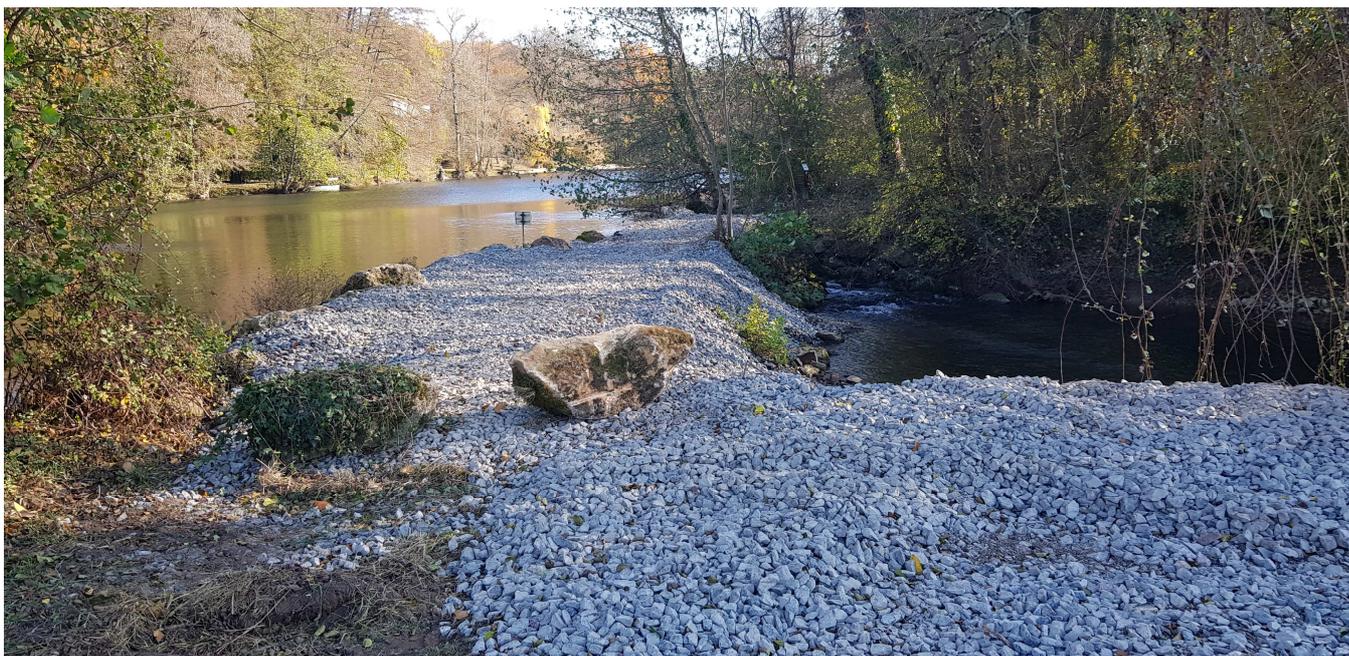
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

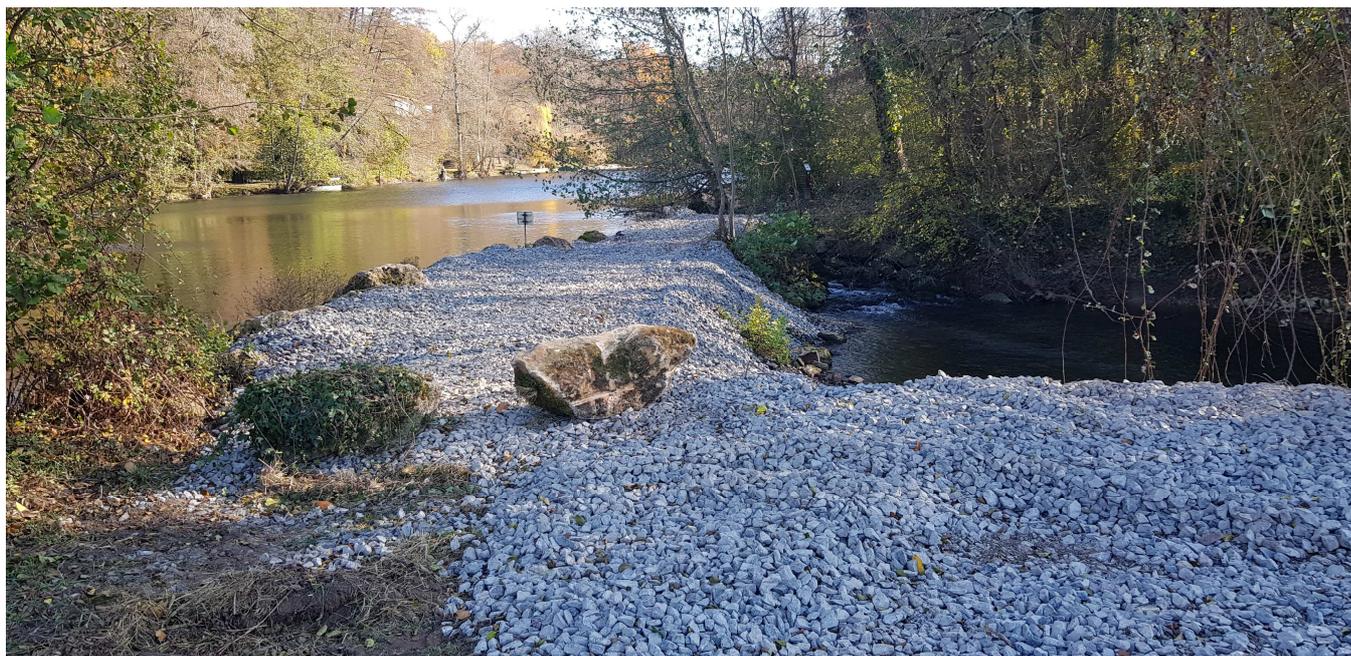
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire Val de Charente et Cœur de Charente) Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

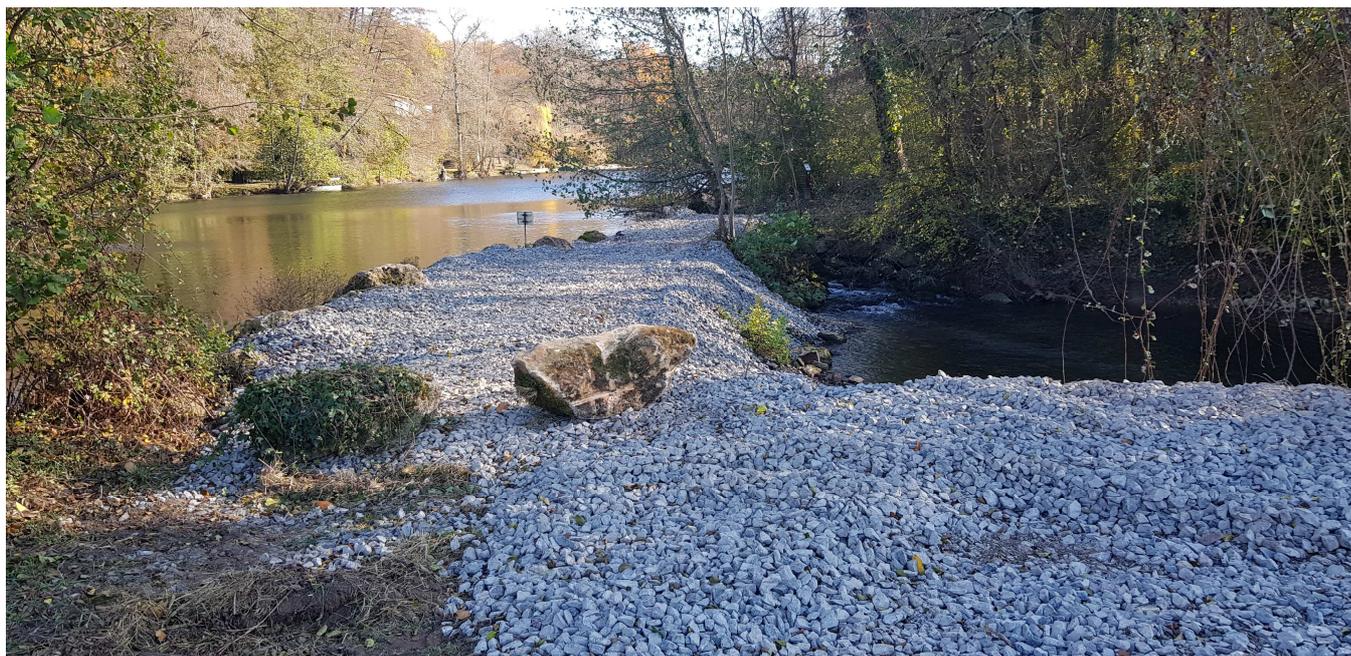
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021.**

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorion.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux



Lettre d'informations municipale

N° 2
Décembre 2021

Mairie de Saint-Groux
1 place de la mairie
16230 SAINT-GROUX
Tél/Fax 05 45 20 38 65
mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Mardi, jeudi et vendredi matin

Vous pouvez aussi retrouver cette newsletter sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-groux.fr/>

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Chers habitants de Saint-Groux

Après des mois difficiles, nous avons donc petit à petit abordé une nouvelle vie sociale en retrouvant nos familles, les amis, quelques sorties agréables tout en faisant toujours attention.

L'équipe du conseil municipal a poursuivi son travail d'entretien. Le budget nous a permis de faire un investissement pour améliorer le travail de notre employé communal.

Nous avons la joie de vous informer de la naissance de quatre petites filles dans différents foyers de notre commune. Bienvenue à elles !

Mais voilà, le virus omicron fait son apparition et avec lui la crainte. Ne restons pas repliés sur nous même mais regardons autour de nous : un simple « bonjour », un sourire et une parole aimable à votre voisin feront toute la différence.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous avec la prudence qui s'impose.

Sigrid FAURE

Achat d'une balayeuse

C'est l'investissement de l'année 2021 de la commune afin de continuer à bien entretenir notre beau territoire.



Terra aventura

Fin août à début septembre, vous avez dû remarquer de nombreux visiteurs sur la commune. En effet, les amateurs de Terra Aventura sont venus à la recherche de « Zaméla ».

Dès le jour de l'ouverture, le ton était donné : une fréquentation exceptionnelle sur notre site. Le parcours éphémère de géocaching made in Nouvelle Aquitaine a battu des records de fréquentation. Plus de 12 000 personnes sont venues de toute la France pour découvrir les beautés de Saint-Groux. Les randonneurs « Géocacheurs » sont venus très souvent en famille, pour aider Zaméla à retrouver les œufs de Colverts qui s'étaient volatilisés avec leur nid.... Le parcours ponctué d'énigmes, a conduit les promeneurs sur le sentier de l'Etouyer à la découverte de notre beau patrimoine. Dès la veille du lancement, les premiers joueurs étaient installés en camping car pour ne pas manquer ce nouveau parcours éphémère en Charente.

Je tiens particulièrement à remercier Cyril, Nadège et leurs enfants pour leur implication et leur inventivité.

11 balades nature et patrimoine du Pays Ruffécois

Les communes du Nord Charente s'engagent pour la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs. 11 communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades « nature et patrimoine » pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité, géré de manière durable. Le Pays Ruffécois, situé au nord du département de la Charente, s'est engagé dans la préservation de l'environnement dès les années 1980 en aidant, notamment, les collectivités locales à arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics afin d'améliorer la santé publique et la biodiversité.

Soyez curieux ! Suivez la cagouille qui se cache à Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Saint Fraigne, **Saint-Groux**, Verteuil sur Charente, Vouharte et Xambes pour découvrir des cimetières enherbés, des ponts fleuris, des vergers communaux ou encore des prairies fleuries.

Commune nouvelle

A plusieurs reprises durant cette année 2021, les élus ont évoqué le sujet d'un regroupement avec des communes limitrophes. Les avantages et les inconvénients listés, ils ont pris la décision qu'il n'était pas opportun pour le moment d'adhérer à la création d'une commune nouvelle durant cette mandature.

La fibre optique

Le réseau public de fibre optique est déployé sur toute ou partie de votre commune par Charente numérique. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce réseau très haut débit : - Un n° d'assistance téléphonique : 806 806 006 (prix d'un appel local)

- Un site Internet : www.nathd.fr avec un test d'éligibilité à la fibre : <https://nathd.fr/eligibilite/> et de l'information sur les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner, le raccordement, l'adduction...

Une fois que l'habitation est abonnée à la fibre, quel que soit le problème, c'est à son opérateur qu'elle doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1re intervention. Pour les 10%

restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité.

Notre aire de broyage

Actuellement, de grosses pierres obstruent le passage. Nous avons été obligés de fermer l'accès car des personnes extérieures venaient en abondance et abusaient du dépôt. L'endroit reste accessible uniquement pour les habitants de la commune afin d'y déposer les branchages.



La frayère à brochets

La fédération de pêche a acquis des parcelles dans la prairie de Villorion qui étaient une peupleraie pour la création d'une frayère à brochets.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COGNAC TP. Ils ont débuté en août pour une durée d'environ un mois et demi.

Il a fallu nettoyer le terrain. Des opérations de débroussaillage et de broyage de souches se sont succédées. Ensuite le terrain a été décaissé (6000 m³ de terre ont ainsi été déplacés) tout en respectant une pente douce.

A chaque étape des machines diverses sont intervenues.

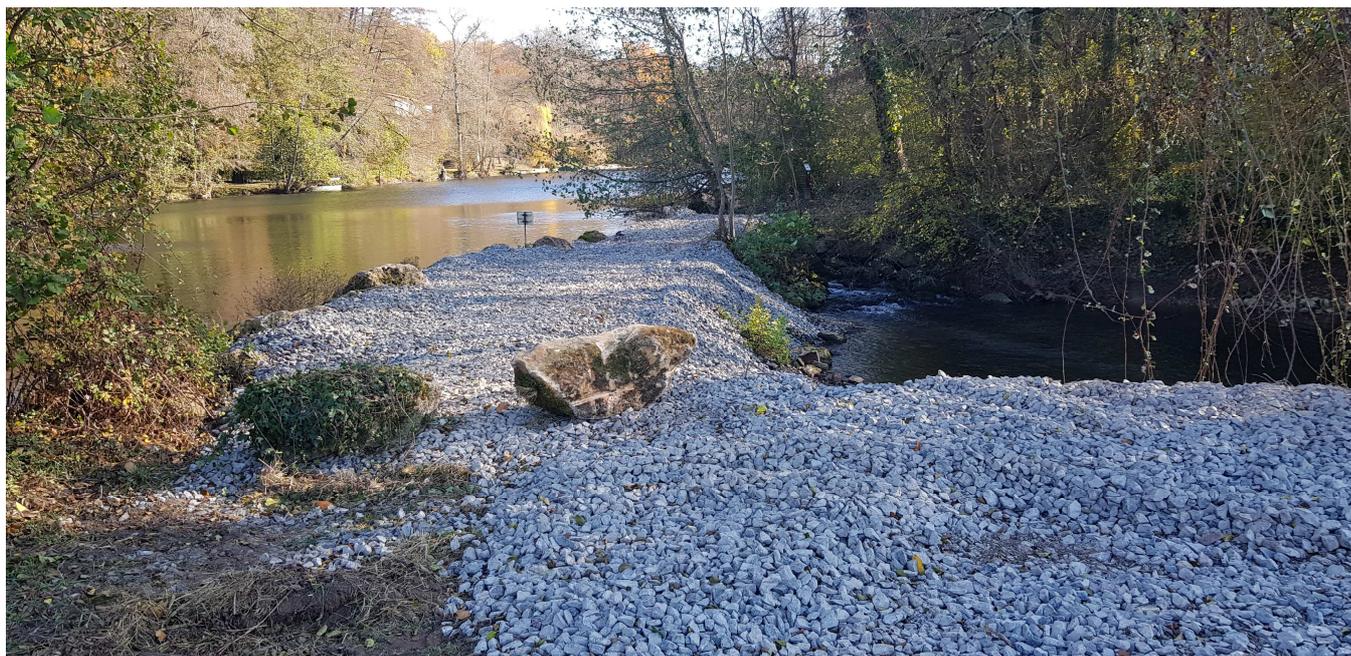
Le financement et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été pris en charge par COSEA entreprise connue pour la construction de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) entre Tours et Bordeaux.

La LGV a entraîné un chamboulement des paysages et des territoires tout au long de son implantation.

Des mesures compensatoires ont été instaurées. *«Elles consistent à créer, restaurer et gérer à proximité de la LGV des sites naturels favorables aux 223 espèces protégées»* impactées.

La frayère de Villorion s'inscrit dans un programme plus vaste réparti sur 350 sites pour une surface globale de 3800 hectares. Elle est réalisée à ce jour aux 2/3 et devrait atteindre à terme 4,5 hectares.

Il reste à attendre patiemment la déambulation des brochetons dans les bras d'eau de la prairie de Villorrioux.



Fermeture de la mairie

Pendant la période des congés de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Madame le Maire reste joignable en cas d'urgence au 06 13 66 89 19.

Distributions des paniers gourmands

Les élus municipaux ont souhaité offrir un cadeau de fin d'année à tous. Ainsi, un panier gourmand composé de divers produits d'artisans et de producteurs locaux accompagnera vos repas de fêtes. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Vœux 2022 communaux

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons maintenir nos vœux 2022.

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. En tant que nouveaux habitants, vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 4 mars. De nouvelles cartes électorales seront distribuées de nouveau cette année.

Concernant les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, qui ne se sont pas fait recenser avant le 31 décembre 2021 en mairie et qu'ils peuvent et souhaitent voter, ils doivent alors faire une inscription volontaire avant le 4 mars.

Plus d'informations en mairie et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les **dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives**.

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « engagement et proximité », qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. Désormais, mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Calendrier 2022 de la collecte des déchets sur la commune

Le calendrier sera disponible en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de Calitom. Les sacs jaunes sont collectés les jeudis matins des semaines paires, et les sacs noirs sont ramassés les jeudis matins des semaines impaires (à sortir la veille au soir).

Emmabus

Le dispositif EMMABUS (espace itinérant d'accès aux droits et aux services d'Emmaüs Ruffec) est déployé depuis début juillet sur notre territoire (Val de Charente et Cœur de Charente). Pour une aide sur votre dossier, un conseil, ou tout simplement l'accès libre à un ordinateur, retrouvez tous ces services près de chez vous.

Tusson – le mardi de 9h30 -12h30 / 13h30-15h30 semaine impaire

Saint Amant de Boixe – le mercredi de 9h30 – 12h30 / 13h30-15h30 semaine paire

Contact : pascal Bonnefoy 06 31 39 25 18

Déploiement des bornes pour véhicules électriques – SDEG 16

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente a terminé son plan de déploiement des bornes pour véhicules électriques et hydrides rechargeables. Désormais, 76 bornes sont mises en services sur l'ensemble du département.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en mairie ou au 0 811 230 123 – www.mobive.fr

Le syndicat de bassins charente et péruse met en place le projet « Marcheur de rivière »

Le syndicat de bassins charente péruse intervient dans nos cours d'eau, sur la partie Charente Non domaniale et sur le ruisseau de la Péruse, afin de maintenir la libre circulation des eaux et de maîtriser la propagation de la jussie (plante exotique envahissante). Une mission importante qui a pour but d'assurer par exemple : l'accessibilité aux nombreux parcours canoë, de préserver notre richesse écologique ou de supprimer les embâches menaçant d'obstruer le cours d'eau et d'accentuer les inondations en amont...170 km/linéaires de cours d'eau sur le fleuve de la Charente. Un vaste territoire dont le syndicat souhaite œuvrer sur son ensemble de façon efficace. C'est pourquoi, le syndicat a pour projet de mettre en place un système de « marcheur de rivière ». L'objectif est de créer un réseau de personnes, formé sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau. Cela permettra au syndicat d'intervenir le plus rapidement possible. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce réseau, n'hésitez pas à le faire savoir.

Achat de composteurs

Calitom est arrivé au terme de son programme de distribution gratuite de composteurs engagé en 2016. Confrontés par le nombre croissant de ces demandes, les élus ont décidé d'opter pour une distribution des composteurs directement par les collectivités. Si vous souhaitez vous équiper, il faut s'adresser à la mairie en précisant le modèle du composteur souhaité parmi ceux proposés. Le premier équipement d'un composteur de 400 litres en plastique est gratuit. Si vous choisissez un modèle (2^{ème} équipement ou capacité supérieur à 400 litres), un chèque vous sera demandé.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de es biodéchets. Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire vos sacs noirs

Achat de conteneurs pour vos sacs jaunes

La commune offre un conteneur à chaque foyer de Saint-Groux. Ce bac pour les sacs noirs est la propriété de l'immeuble dont l'adresse est à Saint-Groux. Pour les sacs jaunes, Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les collectivités qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un bac pour vos déchets recyclables, un bon de commande accompagné d'un chèque à l'ordre du trésor public est à remettre en mairie : 240 litres : 34 euros – 330 litres 52 euros.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles sont en cours de finalisation :

- > le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- > le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- > et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.

Syndicat d'eau Nord Est Charente

Le syndicat a créé son site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://siaepnec.fr>

Ce site a été pensé afin de présenter le rôle du Syndicat que ce soit pour la distribution de l'eau potable, l'entretien et les travaux sur les réseaux et bâtiments, mais également pour la préservation des ressources, enjeu de plus en plus important.

Il a pour vocation de se conformer aux besoins des 28 000 abonnés mais également à ceux des partenaires.

Informations du Trésor Public au 01.01.2022

Les bureaux du Trésor public de Mansle **ferment au 24 décembre 2021**.

La direction des finances publiques a réorganisé les services. Désormais **pour toutes questions ou informations impôts**, vous pouvez :

- Vous adresser à France service situé au 21 de la rue martin à Mansle ou l'on pourra vous renseigner.
- Vous rendre ou téléphoner au SIP d'Angoulême 1, rue de la combe à SOYAUX
Tel 05 45 97 57 00 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H00
- Vous connecter sur le portail Impôts.gouv.fr pour interroger votre compte ou prendre rendez-vous avec le service compétent.

Désormais **pour toutes questions ou informations collectivités locales (cantines-garderie-loyers...)**, vous pouvez

- Vous adressez au Service de gestion comptable de Ruffec 5 BD des Grands Rocs
16700 Ruffec Tél 05 45 30 77 80 Heures d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8H45 à 12H00

Pour les paiements de vos factures, impôts, amendes, cantines loyers garderie....

Vous pouvez vous rendre dans les bureaux de tabac de Mansle

- L'Indalo Lieu dit « La Gagnarderie » 16230 Mansle
- Le Colibri Place du 8 Mai 1945 16230 Mansle

ou vous pourrez payer par carte bleue ou en espèces dans la limite de 300 euros

Pour se faire, vous devrez vous munir du document ou figure un QRCODE qui sera scanné par le Buraliste. Ce document ne fera mention d'aucune information lisible pour le buraliste, mais vous permettra de payer votre dette intégralement ou par acompte selon le montant que vous souhaitez verser.

France service

Quel **que** soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, **France services est** un guichet unique **qui** donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de **services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite...

Le centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois - 21 rue Martin 16230 Mansle propose ce service :

- un accueil
- des informations avec une documentation complète
- Une orientation efficiente vers le bon interlocuteur
- Un accès direct sur vos droits et vos prestations (allocation, législation du travail, formation...)
- Une aide à l'utilisation des services en ligne
- Vos télédéclarations

- Vos inscriptions
- Les mises à jour de votre espace personnel
- Une aide à la recherche d'emploi
- Un dépôt de candidatures
- Une aide aux démarches administratives
- Une compréhension des courriers administratifs,
- La constitution de dossiers
- Une mise en relation avec les partenaires
- Vos prises de rendez-vous,
- Des permanences de partenaires locaux de l'Espace France Services et des entretiens à distances

Les Permanences

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ***et le vendredi*** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Cette lettre d'informations a été rédigée et mise en page par nos soins – mairie de Saint-Groux